

WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°45 du 18 Mars 2021 - 3 Dinars



LA TUNISIE QUI GAGNE



INTERVIEW

Le port d'Enfidha
n'est pas une
chimère

ENTREPRISES & SECTEURS

Industrie Textile
Habillement

DOSSIER

Transport aérien

CULTURE

Sami Bouajila,
César 2021

TRANSFORMATION DIGITALE

L'effet accélérateur du COVID-19



WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

RÉDACTION

Moncef Mahroug

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

Aroua Ben Zaied

PHOTOS

Anis MILI

DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

FINANCE

Mohamed El Ayed

Prix : 3 Dinars

Abonnement annuel : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

WEBMANAGERCENTER

Le mag

Hebdomadaire n°45 du 18 Mars 2021



Politique monétaire : **Que conseille le FMI à la Tunisie?**

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a publié, le 26 février 2021, les consultations au titre de l'article IV avec la Tunisie. Parmi les recommandations de l'Executive Board figure une qui conseille aux Tunisiens d'opter pour le ciblage de l'inflation.



Moez Chakchouk, ministre du transport: **«Le port d'Enfidha n'est pas une chimère, il sera réalisé»**

Les transports influent sur toutes les facettes de l'économie, qu'il s'agisse de la mobilité de la main-d'œuvre, de la fluidité et de la rapidité des échanges des biens et des services, ou du développement du commerce à l'international...



Startup : **«Grâce à nos softwares, la langue n'est plus un handicap», assure Ahmed Nouisser d'iCompass**

Dix-sept (17) dialectes intégrés dans des applications softwares pour couvrir la zone Moyen-Orient et l'Afrique. L'intelligence artificielle n'est plus de

la science fiction en Tunisie grâce aux fondateurs d'iCompass, Hatem Haddad et Ahmed Nouisser.



Industrie du Textile Habillement : **Face à la crise, le secteur reprend son destin en main**

Le Centre du Commerce International (ITC) et la FTTH ont organisé le vendredi 12/03/2021 un atelier de restitution des études d'impact de la crise du Covid-19 sur le secteur textile et habillement ainsi que le plan de relance.



Transport aérien : **Sur une flotte de 29 appareils, Tunisair pourrait se retrouver avec 4 avions cet été**

Le ministre du Transport et de la Logistique, Moez Chakchouk a indiqué que la flotte d'avions en exploitation se compose, actuellement de 9 appareils..



César 2021: **Sami Bouajila sacré meilleur acteur**

L'acteur Sami Bouajila a remporté le César du meilleur acteur aux César 2021 pour son rôle (Farès) dans « Un Fils », coproduction tuniso-française réalisée par Mehdi Barsaoui.



Politique monétaire

Que conseille le FMI à la Tunisie?

Le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a publié, le 26 février 2021, les consultations au titre de l'article IV avec la Tunisie. Parmi les recommandations de l'Executive Board figure une qui conseille aux Tunisiens d'opter pour le ciblage de l'inflation.

« Les administrateurs conseillent aux autorités tunisiennes de mettre en œuvre la feuille de route devant mener au ciblage de l'inflation », lit-on dans le document du FMI.

Explication : Le ciblage de l'inflation est un mécanisme monétaire qui consiste à fixer un taux d'inflation au début de chaque année

administrative et à tout faire pour ne pas le dépasser, durant tout l'exercice.

Les avantages sont nombreux. Le plus important est la responsabilisation, sur un pied d'égalité monétaristes (Banque centrale) et budgétistes (gouvernement) appelés à coordonner leur action afin de réaliser, moyennant un

faible taux de fluctuation, le taux d'inflation fixé.

Les avantages du ciblage de l'inflation

Le ciblage de l'inflation permet à la Banque centrale de garder l'augmentation des prix à un niveau bas, stable et prévisible – une donnée essentielle au bon fonctionnement de l'économie.

Et quand les consommateurs et les entreprises savent que l'inflation ne leur réservera pas de surprises, ils peuvent prendre des décisions financières à long terme, ce qui stimule la croissance économique moyenne et l'emploi.

Cette technique connaît à travers le monde un succès croissant, depuis son adoption pour la première fois par la Nouvelle-Zélande en 1989.

Jusqu'à ce jour, une trentaine de pays ont opté pour ce mécanisme. Pour le tiers, ce sont des pays développés et pour le reste il s'agit de pays émergents.

L'effet escompté est de conférer au fonctionnement de la Banque centrale la transparence souhaitée en ce sens où le ciblage de l'inflation désigne une situation où l'Institut d'émission révèle au public ses informations traditionnellement dites privées. Elle dote, en même temps, l'opi-

nion publique de la capacité à surveiller ces informations et leur utilisation par la Banque centrale.

Il y a 14 ans on en parlait

Pour l'Histoire, ce n'est pas la première fois que l'Institution de Bretton Woods recommande à la Tunisie le ciblage de l'inflation.

En Tunisie, il a été question du ciblage de l'inflation en 2007 lorsque le FMI avait débattu avec les Tunisiens un package de réformes monétaires structurelles articulé autour de six principales réformes: restructuration des banques publiques, réforme de la politique de change, convertibilité totale du dinar, lutte contre l'inflation à travers l'institution de son ciblage, amélioration de la productivité totale des facteurs de production et réduction du chômage.

Cette stratégie, qui a connu quelques résultats positifs au niveau de la réflexion, a été interrompue de manière brutale après le soulèvement du 14 janvier 2011.

Pour le FMI, au regard de la récession que connaît l'économie tunisienne, le moment est peut-être venu pour dépoussiérer le dossier et le reprendre avec plus de détermination.

La Tunisie peut compter sur l'assistance technique du FMI

Pour mener à terme et avec succès ce projet, la Tunisie pourrait non seulement compter sur l'assistance technique du Fonds, mais elle peut aussi s'inspirer de l'expertise développée, dans cette perspective, par d'autres pays qui sont parvenus à résoudre cette problématique de maîtrise de l'inflation de manière structurelle en adoptant la technique du "ciblage de l'inflation".

La seule condition à réunir pour garantir son succès est de le faire avec de jeunes cadres voire sans la contribution de certains hauts cadres flemmards opposés à tout changement. Ces mêmes cadres qui ont tendance à s'accommoder, en toute conscience, avec les déficits et la mal-gouvernance, à les banaliser et à les justifier abusivement pour ne rien faire.

Donc, nous pensons que le ciblage de l'inflation est nécessaire voire souhaité, en ce sens qu'il vient responsabiliser les institutions de l'Etat (BCT et gouvernement) et les amener à avoir pour fixation quotidienne l'obligation des résultats.

En favorisant la stabilité, le ciblage de l'inflation encourage surtout les promoteurs à programmer leurs investissements, dans des conditions de prévision acceptables.

Abou SARRA



La bi-bancarisation, une solution pour faciliter les transferts financiers des TRE

L'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF) a organisé, jeudi 11 mars 2021, un webinaire sur la bi-bancarisation qui a vu la participation d'un nombre d'experts et de hauts responsables nationaux et internationaux du secteur bancaire et financier.

L'objectif de cette rencontre était

fondamentalement de trouver les moyens d'une meilleure captation des transferts financiers des Tunisiens résidant à l'étranger (TRE) en développant un dispositif bancaire adéquat pour répondre aux attentes de cette population qui compte 1,8 million de personnes dans le monde et dont les transferts pèsent entre 5 et 6% du PIB en Tunisie.

5,8 milliards de dinars de transfert en 2020

Selon les chiffres communiqués par Mohamed Agrebi, président de l'APTBEF, les transferts des ressortissants tunisiens de l'étranger ont atteint 5,8 milliards de dinars (1,74 milliard d'euros) en 2020, en augmentation de 11% par rapport à 2019, en dépit



de la crise sanitaire de la Covid-19.

« Les banques tunisiennes ont toujours pour ambition de faire affaire avec les TRE avec des produits divers, sauf que les actions demeurent limitées à la saison été », a admis Agrebi qui souligne sur un autre plan la faiblesse du taux de bancarisation des TRE.

De son côté, Marouane El Abassi, gouverneur de la Banque centrale de Tunisie (BCT), a évoqué la nécessité d'assouplir la législation tunisienne, notamment en matière de réglementation des changes pour « passer de l'informel au formel financier ».

Il pense que la bi-bancarisation permettrait, par ailleurs, de baisser les coûts de transaction et « de fluidifier les transferts dans une démarche gagnant-gagnant avec les pays avec lesquels nous fonctionnons », de sorte à rendre les opérations plus transparentes, car « la Tunisie joue la transparence », a-t-il insisté.

Les avantages pour les pays d'immigration et les pays d'origine

Intervenant à ce webinaire de l'APTBEF, Dominique Strauss-Kahn, ancien directeur général du FMI et gérant-fondateur du Cabinet Parnasse International, a mis en exergue les difficultés inhé-

rentes à la légalité des services bancaires internationaux qui sont soumis aux règles de la LAB/FT (lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme).

« C'est un sujet qui est sur le haut de la pile des autorités internationales », a-t-il déclaré, soulignant l'importance de la traçabilité des fonds également pour des raisons macroéconomiques s'agissant de risques de pertes sèches pour les pays d'origine à cause de transferts pouvant être faits de manière illicite.

L'ancien directeur général du FMI a cependant insisté sur les avantages pour les deux côtés en général, autrement dit les pays d'immigration et les pays d'origine, d'encourager la bi-bancarisation en modifiant les lois et les textes en dépit des difficultés que cela représente.

Il a également appelé les banques à enrichir leur offre en ne se limitant pas seulement au rapatriement sec des fonds mais en passant à de nouveaux produits.

Strauss-Kahn évoque en outre un point juridique et politique, à savoir celui des conventions à mettre en place avec les organismes de régulation des deux côtés.

Les nouveaux migrants tunisiens

Indice de liberté économique

La Tunisie vient d'être classée 119ème à l'échelle mondiale avec un score de 56,6 par l'Indice de liberté économique 2021, publié par le think tank américain «The Heritage Foundation». La Tunisie est aussi classée 10ème, sur 14 pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Son score global a augmenté de 0,8 point, principalement en raison d'une amélioration de sa santé fiscale. La Tunisie se situe, toutefois, dans le groupe « Principalement non libre » (mostly unfree).

Le rapport évoque une stagnation de l'économie tunisienne en matière de liberté économique, depuis plus d'une décennie, malgré les espoirs de libéralisation significative suscités par le printemps arabe de 2011. Ainsi, «malgré des progrès notables en matière de démocratisation et des efforts de réforme en cours, la transformation de la Tunisie vers une économie davantage axée sur le marché a été ralentie par l'instabilité politique et les manifestations violentes engendrées par les mesures d'austérité», lit-on dans ce document.



Achraf Ayadi, administrateur indépendant au sein d'une banque de la place, a tenu à rappeler pour sa part que la diaspora constituait une clientèle bancaire différente.

Analysant le profil des Tunisiens de l'étranger, Ayadi a déclaré que cette population avait changé depuis les années 2000 et était de plus en plus constituée de cadres et de cadres supérieurs et qu'elle avait été marquée par une arrivée ces 5 dernières années d'une nouvelle population de médecins et d'ingénieurs notamment, ayant migré avec femmes et enfants.

Il a également évoqué le cas de la baisse du nombre d'étudiants tunisiens à l'étranger qui rentraient au pays à l'issue de

leur cursus universitaire.

Les banques tunisiennes peuvent proposer des services en Europe

Le webinaire de l'APTBEF a aussi enregistré la participation très significative d'Alain Gauvin, avocat au Barreau de Paris et associé au Cabinet Asafo & Co, qui a rappelé que la question de la commercialisation par les banques tunisiennes de services en Europe était soumise à des règles différentes d'un pays à un autre en l'absence d'harmonisation des services communautaires.

A part la France, l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, Gauvin a déclaré que les autres pays de l'Union

européenne « ignoraient ou interdisaient les services bancaires étant donné les lois régissant ces activités ».

Cependant et en prenant en compte le cas de la France, pays comptant la communauté tunisienne la plus importante, Gauvin a annoncé qu'en dépit d'une législation stricte, il était possible pour les banques tunisiennes de proposer des services, ceux-ci étant toutefois soumis à un accord de l'autorité de tutelle française, en l'occurrence l'ACPR, moyennant un certain nombre de conditions, à savoir notamment une offre de services exécutés à l'étranger et destinés exclusivement aux personnes physiques résident en France.



Les prévisions optimistes de la BAD pour la croissance du PIB tunisien en 2021

Le PIB réel de la Tunisie devrait rebondir et augmenter à 2%, en 2021, puis à 3,9% en 2022, à condition que la pandémie de la Covid-19 se tasse et permette une reprise de l'économie mondiale et notamment européenne.

C'est ce qui ressort du rapport du groupe de la Banque africaine

de développement (BAD) sur les perspectives économiques en Afrique 2021 "de la résolution de la dette à la croissance -une feuille de route pour l'Afrique".

"La pandémie de COVID-19 a contaminé de nombreux tunisiens et a fortement affecté cette économie nord-africaine,

très dépendante de l'Europe. En 2020, le PIB réel a diminué de 8,8% , après avoir augmenté de 1% en 2019, en raison de la baisse générale de l'activité économique et du durcissement des conditions financières mises en place pour lutter contre l'inflation". " L'inflation devrait poursuivre sa baisse à moyen

terme, pour atteindre environ 5,7 % en 2021 et 4,3% en 2022, grâce à une politique monétaire prudente. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer à 8,6 % du PIB en 2021 et 8% en 2022".

Pour ce qui est du déficit de la balance courante, il devrait diminuer à moyen terme à 4,1 % en 2021 et 3,6 % en 2022, avec la poursuite de la reprise.

D'après ce rapport, les principaux risques pour ce scénario, sont "une troisième vague de la pandémie, une instabilité politique aux niveaux national et régional, une augmentation des manifestations de la population contre les conditions sociales, l'insuffisance des ressources financières accessibles aux entreprises, voire une reprise moins rapide que prévu des économies européennes".

"La dette publique tunisienne, dont 70% est une dette extérieure, atteindra 90 % du PIB en 2020, poursuivant son inquiétante tendance à la hausse. En 2011, elle était près de deux fois moins importante en pourcentage du PIB. La Tunisie est vulnérable aux chocs exogènes, principalement aux risques de change, en raison de la forte concentration de la dette extérieure dans la dette totale. Le coût du service de la dette absorbe environ 28% du budget, aux dépens des dépenses de développement nécessaires pour améliorer la

compétitivité à long terme de la Tunisie".

"Les difficultés financières des institutions et entreprises publiques sont une autre source d'inquiétude. A fin 2019, la dette des entreprises publiques représentait 13 % du PIB. Cependant, l'analyse récente par le FMI de la soutenabilité de la dette extérieure a conclu que la dette de la Tunisie était soutenable, car une grande partie de celle-ci est concessionnelle et le portefeuille comporte des échéances relativement longues".

Chute de la production globale à l'exception de l'agriculture

Le rapport rappelle que "la production a chuté dans tous les secteurs en Tunisie, en 2020, à l'exception du secteur agricole et celui de la pêche.

Le secteur des services, notamment le tourisme, traditionnellement le moteur de croissance, a subi de plein fouet les conséquences de la pandémie".

Du côté de la demande, "la baisse brutale des investissements et des exportations témoigne de l'importance du choc de la pandémie. L'inflation a néanmoins baissé en 2020, à 5,9%, contre 6,7% l'année précédente, grâce au ralentissement de la demande intérieure et à une chute des

prix de l'énergie. En 2020, le déficit budgétaire a augmenté à 13,1 % du PIB, contre 3,5 % l'année précédente, à cause de l'augmentation importante des dépenses en lien avec la pandémie combinée à la diminution des recettes".

Ainsi, les efforts de consolidation mis en place dans le cadre du programme de 2018 avec le Fonds monétaire international ont été interrompus. Après avoir affiché un déficit de 8,5% en 2019, le déficit de la balance courante s'est stabilisé à 8,1% en 2020, en raison de la baisse des importations et des envois de fonds privés.

En 2021, l'Afrique devrait se remettre de la pire récession économique enregistrée en un demi-siècle

"Le PIB réel africain devrait croître de 3,4 % en 2021, après s'être contracté de 2,1% en 2020. Cette reprise prévue après la pire récession enregistrée depuis plus d'un demi-siècle sera soutenue par une reprise du tourisme, un rebond des prix matières premières, et la levée des restrictions induites par la pandémie. Les perspectives sont toutefois sujettes à une grande incertitude liée à des risques externes et internes", conclut la BAD.



La Tunisie aurait la logistique portuaire la plus faible d'Afrique

Interpellé, dernièrement, par un média de la place, sur la qualité de la logistique portuaire en Tunisie, Taieb Bayahi, président de l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE), a révélé que notre pays détient le sinistre record de la logistique portuaire la plus faible d'Afrique.

Son constat est clair. Les six ports commerciaux que compte la Tunisie sont, aujourd'hui, incapables de booster le transport maritime puisqu'ils ne peuvent accueillir que les navires dont la

charge ne dépasse pas les 1 500 conteneurs.

Pis, les navires construits il y a cinq ans ne peuvent plus entrer dans les ports commerciaux de Tunisie. D'où la nécessité d'accélérer la construction de nouveaux ports qui répondent aux exigences du commerce international.

Cette incapacité logistique coûte à l'économie tunisienne des pertes estimées à 20% du PIB (chiffre de la Banque mondiale). Selon l'Indice de performance logistique de la Banque mondiale

de 2018, la Tunisie se positionne au 105ème rang (60ème rang en 2010).

Origines de la contre-performance

Cette baisse de la performance logistique est due au retard pris dans le démarrage des investissements (quais 8 et 9 au port de Radès, construction du port d'Enfidha, zones logistiques...), l'inefficacité des services portuaires, le cadre réglementaire non encore finalisé, ainsi que le manque de coordination entre les structures. Tous ces facteurs ont



négativement impacté le secteur du transport censé soutenir les autres secteurs.

Concrètement, pour les experts ce manque à gagner provient des pertes générées au triple niveau des économies d'échelle, de la taxe de congestion et des surestaries des conteneurs.

Pour distinguer entre la modicité et la performance d'une logistique portuaire des pays, les responsables de l'Office de la marine marchande et des ports (OMMP) relèvent, au cours des nombreux séminaires sur la logistique portuaire, que le développement des ports dans le monde entier est tributaire de trois paramètres. Le premier concerne la taille des navires. A titre indicatif, pour le cas du plus grand port commercial de Tunisie, en l'occurrence le port de Radès, la charge des navires doit être de 3 500 conteneurs, car l'infrastructure de ce port et sa profondeur (neuf mètres) ne permettent d'accueillir que des navires de 1 500 conteneurs au maximum. Ce qui provoque une perte d'économies d'échelle de plus de 1 500 dinars par conteneur (chiffres de 2015). Le deuxième paramètre porte sur la taxe de congestion. Les navires d'une capacité pareille (3 500 conteneurs) ne doivent pas dépasser les deux jours d'escale dans le port, alors qu'à Radès ils restent neuf jours et plus. Cette différence enregistrée au niveau

des jours d'escale provoque une perte estimée à plus 500 dinars pour chaque conteneur.

Le troisième a trait aux **surestaries**, c'est-à-dire des indemnités que l'affréteur doit payer au propriétaire du navire, dans un affrètement au voyage, quand le temps de chargement et/ou de déchargement dépasse le temps de planche prévu dans le contrat de voyage.

En moyenne, les conteneurs doivent effectuer les opérations douanières dans les sept jours, mais au port de Radès ces opérations exigent entre 25 et 30 jours. Il en résulte au total plus de 1 milliard de dinars environ de pertes par an.

Le salut serait le port en eaux profondes d'Enfidha

D'où l'enjeu du projet du port en eaux profondes d'Enfidha lequel, une fois réalisé avec une profondeur de plus de 15 mètres, sera à même d'accueillir une nouvelle génération de navires capables de transporter jusqu'à 20 000 conteneurs.

Pour le moment, ce projet serait aux mains d'une banque d'affaires chargée de définir les conditions et cadres réglementaires devant régir son exploitation, de l'ouverture des plis en avril 2021 pour connaître, en principe, le concessionnaire qui sera retenu pour

Production de pétrole

La production nationale de pétrole brut a augmenté de 19% en janvier 2021 par rapport à janvier 2020, pour se situer à 167 Mille tonne (kt).

D'après le rapport mensuel du département de l'Energie sur la Conjoncture énergétique, « l'apport de Halk el Manzel qui vient d'entrer en production en janvier 2021 et de Nawara a compensé la baisse de la production enregistrée dans plusieurs champs à savoir : Hasdrubal (-20%), Gherib (-62%), Cherouq (-15%) et Cercina (-10%) ».

D'autres champs ont enregistré, par contre, une amélioration de production, en l'occurrence El Hajeb/Guebiba (+41%), Barka (+408%), Ashtart (+22%) et Adam (+9%).

La moyenne journalière de la production de pétrole est passée de 35.1 mille barils/j en janvier 2020 à 41.4 mille barils/j en janvier 2021, indique la même source.

construire ledit port, et le démarrage, vers fin 2022, des travaux de réalisation de l'ouvrage. C'est



du moins ce qu'a promis le PDG de la Société de gestion du port Enfidha, Chokri Laamari.

Au plan institutionnel, cette non-compétitivité de la logistique est due, d'après les experts, à la centralisation et à la focalisation sur le port de Radès. Il faut dire que ce port demeure le poumon du commerce extérieur du pays avec 98% des opérations d'exportation, 70% du total des échanges extérieurs du pays, ainsi que 90% des mouvements de containers et de tracteurs-remorques.

C'est dire le rôle stratégique assumé par ce port, sachant que les entreprises offshores qui importent des matières premières et exportent des produits finis travaillent avec zéro stock « en flux tendus », d'où l'ultra-sensibilité de la chaîne logistique aux impératifs du temps.

Vers la résolution de la problématique de la STAM

Cette contre-performance logis-

tique a, également, pour origine l'insuffisance de productivité des agents de la Société tunisienne d'acconage et de manutention (STAM).

Pour donner une idée du rôle que joue cette entreprise publique, il faut savoir qu'elle traite environ les deux tiers du trafic total tunisien (hors liquides), a le monopole de la manutention dans le port de Radès et opère en compétition avec des opérateurs privés dans les autres ports commerciaux.

Cette entreprise est diabolisée par les opérateurs économiques qui ont appelé, à maintes reprises, à sa privatisation. Ces mêmes opérateurs font assumer à cette société un tas de problèmes : encombrement du port de Radès devenu un lieu de stockage des conteneurs vides, lenteur désespérante des opérations d'embarquement-débarquement des containers et remorques, attentes allant de cinq à dix jours en rade des bateaux avant d'accoster, ce qui coûte à l'Etat plus d'un milliard de dinars en devises

chaque année pour dédommager les armateurs, coût élevé et faible compétitivité des opérations d'importation-exportation, séjour moyen de 11 jours des containers au port avant enlèvement. Mais aussi, taux élevé de vols et pertes de marchandises, suspicions d'opérations de corruption, multiplicité de formalités administratives complexes auprès d'institutions différentes lors des opérations d'import-export...

Toutefois, des améliorations conjoncturelles, semble-t-il, commencent à se manifester avec l'acquisition de nouveaux équipements et la digitalisation des prestations portuaires.

Selon des statistiques fournies le 16 février 2021, à l'occasion de la célébration de son 60ème anniversaire, la STAM a fait état de beaucoup de progrès en 2020. La durée moyenne d'escale des navires au port de Radès a été réduite à trois jours durant le dernier trimestre 2020 contre 15 jours au cours de la même période de 2019, les conteneurs sont enlevés au rythme de 12 conteneurs par heure et zéro surestaries (aucun navire en rade).

Espérons seulement que cette performance ne serait pas due à la réduction du trafic maritime générée par l'effet du coronavirus.

Abou SARRA



Tunisie

«Nous vaincrons en convaincant», rassure Ali Kooli

Serein, confiant et déterminé, c'est ainsi que l'on peut portraiturer Ali Kooli, ministre de l'Économie, des Finances et de l'Appui à l'investissement. Des traits de caractère qui nous rappellent la célèbre citation de Leonard de Vinci : « Tout obstacle renforce la détermination. Celui qui s'est

fixé un but n'en change pas ». Ali Kooli est décidé à rétablir les équilibres financiers de la Tunisie même si certaines réformes doivent engendrer des souffrances et même si les engager impose un combat dur à remporter, la seule alternative est de tout consentir pour mener le pays à bon port.

Entretien :

WMC : Il n'y a pas un mois qui passe sans que des informations sortent faisant grand bruit à propos de l'incapacité de l'Etat à payer ses salariés et à chaque fois, la réalité dément ces infos. Pourquoi d'après vous ?



Ali Kooli :

Il faut en premier, comprendre comment marche un Etat. L'Etat est une machine qui encaisse de l'argent régulièrement et qui le dépense au même rythme. Il est fort possible qu'à l'instant T, nous soyons encore au stade de la mobilisation des recettes à dépenser au moment T+1 pour honorer les engagements de l'Etat. Se poser des questions sur la capacité de l'Etat à honorer ses engagements envers ses salariés est légitime. Pourquoi ? Quand on voit que les gens travaillent de moins en moins, ou qu'ils ne veulent pas travailler, il est tout à fait naturel de s'inquiéter car si on ne crée pas de la croissance et de la richesse, que peut distribuer l'Etat à ses contribuables ? Le principal challenge de la Tunisie aujourd'hui, est de convaincre nos compatriotes que le pays est malade et que notre économie est fragile. La situation est délicate et il faut se remettre à travailler sérieusement pour déjà préserver nos acquis avant d'en exiger de nouveaux.

La situation que nous vivons aujourd'hui exige que nous nous fassions confiance mutuellement. Notre gouvernement est sérieux et responsable. Parce qu'il l'est, nous faisons tout notre possible pour assurer les émoluments des agents publics mais pour continuer à le faire, il faut comprendre que seuls le travail et la crois-

sance peuvent garantir qu'ils soient payés et qu'ils le restent.

Le drame de la Tunisie est que nous sommes dans la même posture depuis 2011 : on augmente les salaires, le coût de la vie augmente et le pouvoir d'achat régresse. Nous sommes dans un cercle vicieux que nous n'arrivons pas à transformer en un cercle vertueux. Quelle réponse pouvez-vous apporter à cette logique stérile ?

La masse salariale en Tunisie, rapportée au PIB et au budget a atteint des pourcentages très élevés, d'où l'importance de la croissance et du travail. Sur un tout autre volet, pouvons-nous au 21ème siècle dans un monde où les hautes technologies dans tous les secteurs occupent le haut du pavé prétendre que la fonction publique est la seule issue pour tout Tunisien ? Dans certains pays nordiques, il y a des gens qui préfèrent travailler à mi-temps, d'autres travaillent 4 jours sur 7 pour ne pas subir les contraintes de la fonction publique.

Peut-être que les temps sont venus pour que les Tunisiens appréhendent autrement le monde du travail. Les temps sont venus pour qu'ils intègrent l'idée que créer ses propres projets peut être passionnant et plus gratifiant tout comme travailler

Produits pétroliers

Une baisse de 4% de la demande nationale de produits pétroliers est prévue, entre janvier 2020 et janvier 2021, indique le ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines, dans son rapport mensuel de la conjoncture énergétique, rendu public jeudi. Cette demande, qui s'est située à 380 ktep, concerne l'essence (3%), le gasoil (4%) et le jet (63%), précise le ministère.

Toutefois, la structure de la consommation de produits pétroliers n'a pas connu de changement significatif entre janvier 2020 et janvier 2021 à l'exception de quelques produits notamment le jet dont sa part est passée de 4% à 2%.

dans le privé ou adopter le télé-travail.

Peu importe où ils sont, l'essentiel est d'être des acteurs dans le développement et la croissance du pays. Quant à l'Etat et là je ne parle pas spécialement de ce gouvernement, il ne peut plus continuer dans la logique aveugle des augmentations des salaires

sans produire.

La raison est simple, il faut qu'en tant qu'Etat, nous disposions des moyens de répondre aux revendications de nos concitoyens, mais sans croissance, que pouvons-nous leur offrir ? Imaginez que nous approuvons toutes les demandes qui émanent de différentes strates socioprofessionnelles et qu'à très court terme, nos moyens ne nous permettent plus de les honorer, quelle serait alors la posture des uns et des autres ? Satisfaire toutes les demandes aussi légitimes soient-elles face aux moyens limités de l'Etat aggravés par la crise COVID19 devient très difficile. Le plus important pour nous est d'assurer les fondamentaux économiques et les équilibres financiers du pays.

“ parce que je suis dans la logique de la continuité de l'Etat, je ne vais pas jeter la responsabilité sur mes prédécesseurs

Il est évident que la masse salariale est colossale mais c'est aussi la faute au gouver-

nement qui cède à tous les coups et ne maîtrise pas le coût de la vie ...

Ce n'est pas vrai. Chaque jour apporte son lot de manifestations et de contestations, le gouvernement ne cède pas systématiquement. Nous procédons à des évaluations, nous identifions les revendications acceptables auxquelles nous pouvons donner suite et nous décidons.

A mon niveau, parce que je suis dans la logique de la continuité de l'Etat, je ne vais pas jeter la responsabilité sur mes prédécesseurs mais juste rappeler à nos compatriotes que nous sommes là depuis à peine 6 mois. Il faut comprendre qu'il y a des délais incompressibles.

Il y a la phase d'absorption de l'information, celle de la réflexion sur les mesures à prendre, celle de l'ajustement législatif et bien entendu les phases de présentation. On ne peut pas présenter un programme dont la faisabilité n'est pas certaine. Aujourd'hui, nous sommes dans les éclaircissements, la vulgarisation, l'information, la communication et la sensibilisation.

Nous préparons un certain nombre de réformes que nous comptons annoncer bientôt et qui seront mises en place dans les 18 prochains mois. Mais pour que les réformes réussissent, il

faudrait les expliquer une à une et avoir la capacité de les réaliser rapidement. Nous travaillons sur ces axes.

Pensez-vous aisé de convaincre une ARP dont la plupart des députés ignorent la chose économique d'adopter les lois pour des réformes vitales pour notre pays ? L'article 4 de la loi des Finances complémentaires a suscité un tollé alors qu'il était censé résoudre rapidement et sans léser l'Etat, les conflits fiscaux !

L'exercice n'est pas facile, il faut beaucoup de persévérance et pouvoir convaincre. Nous sommes persévérants et nous ferons tout notre possible pour convaincre. Par ailleurs, ne généralisons pas, une bonne partie de nos députés est dotée d'une culture économique et parmi eux, il y en a dont la formation académique est économique.

En tout état de cause, nous sommes tenus de respecter les règles de la démocratie adoptées dans le monde entier. Le peuple choisit ses représentants et l'exécutif est là pour convaincre les représentants du peuple. C'est la règle du jeu que nous avons acceptée quand nous avons pris nos responsabilités.

Les règles de jeu ne sont pas simples mais il faut les appliquer.

Il nous faudra beaucoup de persévérance et de force pour convaincre le parlement mais aussi de l'énergie et de la pédagogie pour expliquer au peuple ce qui est bon pour lui. Il va sans dire que tant que nous le pourrions, nous le ferons.

Quelles sont les réformes que vous allez appliquer maintenant ?

Sans entrer dans les détails sur le programme de réformes à court et à moyen termes que le gouvernement est en train de finaliser, je peux vous exposer les grandes lignes. Il s'agit en prime de la compensation qui doit être révisée pour aller vers les catégories sociales qui en ont le plus besoin. Il s'agit aussi de l'axe investissement qui existe mais devons-nous continuer à croire que dans un pays moderne, le seul investisseur doit être l'Etat ? Aujourd'hui, il y a une loi PPP adoptée mais pas appliquée, l'Etat doit faire en sorte qu'elle le devienne et il y veillera. C'est ainsi que nous ferons que quel que soit le montant de la participation de l'Etat, quand on arrivera à y intégrer le privé national et le privé étranger, il aura un effet multiplicateur important. Il y aura une réforme touchant à la gestion de notre investissement. Nous planchons également sur notre endettement extrêmement concentré et essentiellement bilatéral.



D'autres réformes sont à l'étude, nous les annoncerons très bientôt.

Vous parlez du partenariat public/privé comme si c'était de l'acquis mais quand on voit le harcèlement que subissent les investisseurs, quand on voit l'acharnement de l'ARP et de l'administration sur le capital et les investisseurs nationaux, nous imaginons mal des investisseurs se risquer dans un site tel que la Tunisie. Croyez-vous pouvoir sauver l'investissement dans un climat aussi hostile ?

Malgré la complexité de la situation, nous devons gérer, ce n'est pas un choix, considérez que c'est un devoir national. Aujourd'hui, nous sommes tous conscients que le pays est malade. Comment réagir dans ce cas, laisser la maladie nous dévorer et attendre la mort ? Le choix s'est porté sur un médecin qui nous a fait un

diagnostic, nous avons trouvé le traitement et la sagesse veut que nous acceptions tous de faire des efforts

“ *Lorsqu'on pense à l'avenir de nos enfants et aux générations futures, on n'abandonne pas et on ne perd pas l'essentiel pour s'arrêter au détail.*

La posologie à prescrire pour notre crise socioéconomique nous causera des souffrances mais ça sera un mal pour un bien.

Lorsqu'on pense à l'avenir de nos enfants et aux générations futures, lorsqu'on aime son pays, on n'abandonne pas et on ne perd pas l'essentiel pour s'arrêter au détail. En ce qui me concerne, rien n'ébranlera mon engagement et aucune force ne m'empêchera d'aller de l'avant.

Les difficultés ne me feront pas reculer et ne saperont pas ma détermination. Nous sommes dans un gouvernement condamné à changer la Tunisie pour le mieux. Il y a des résistances à beaucoup de niveaux, est-ce à dire que nous ne nous les combattons pas ? Nous les vaincrons en convaincant nos décideurs et nos concitoyens qu'il faut un peu de sacrifices pour le bien du pays.

Comment comptez-vous procéder après la gouvernance désastreuse de ces 10 dernières années ?

La posologie à prescrire pour notre crise socioéconomique nous causera des souffrances mais ça sera un mal pour un bien. Lorsqu'on pense à l'avenir de nos enfants et aux générations futures, lorsqu'on aime son pays, on n'abandonne pas et on ne perd pas l'essentiel pour s'arrêter au détail. En ce qui me concerne, rien n'ébranlera mon engagement et aucune force ne m'empêchera d'aller de l'avant. Les difficultés ne me feront pas reculer et ne sape-

ront pas ma détermination. Nous sommes dans un gouvernement condamné à changer la Tunisie pour le mieux. Il y a des résistances à beaucoup de niveaux, est-ce à dire que nous ne nous les combattons pas ? Nous les vaincrons en convaincant nos décideurs et nos concitoyens qu'il faut un peu de sacrifices pour le bien du pays.

“ Nous avons un taux de déboursement assez bas par rapport aux montants disponibles. Notre objectif est de le rapprocher le plus possible des 80% et des 90%

On parle de beaucoup de lignes de financement étrangères mais qui sont bloquées dans les méandres de l'administration publique. Qu'en est-il dans la réalité ?

Effectivement, il y a des fonds pour l'investissement en Tunisie et d'autres pour financer le budget de l'Etat. Il est tout aussi vrai que les procédures que nous adoptons sont très compliquées et très longues. Il faut alléger

les procédures et raccourcir les délais. Nombre de financements mettent du temps à être débloqués en entier, cependant ils existent. Un des soucis de ce gouvernement est d'améliorer le taux de déboursement des financements en question. Nous avons un taux de déboursement assez bas par rapport aux montants disponibles.

Notre objectif est de le rapprocher le plus possible des 80% et des 90% ce qui donnera un élan de croissance très fort mais il faut que le travail et la productivité reprennent.

Dès que le Tunisien prendra conscience que manifester est bien, revendiquer est un droit, défendre ses acquis est un devoir mais qu'il faut faire tout cela en n'oubliant pas que la clé de tout est le travail, une croissance à deux chiffres sera à notre portée. L'Etat a l'obligation de protéger les droits des citoyens, mais ces derniers doivent savoir que toute liberté rime avec responsabilité et que les devoirs sont aussi importants que les droits. Notre devoir à tous est de travailler ensemble main dans la main pour pouvoir sortir de cette crise le plus vite possible. Plus d'efforts, plus de travail et plus d'engagement pour sauver notre pays, plus tôt nous le ferons, mieux ça sera.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali



Moez Chakchouk, ministre du transport

«Le port d'Enfidha n'est pas une chimère, il sera réalisé»

Les transports influent sur toutes les facettes de l'économie, qu'il s'agisse de la mobilité de la main-d'œuvre, de la fluidité et de la rapidité des échanges des biens et des services, ou du développement du commerce à l'international. Qu'il s'agisse d'industrie, du commerce ou de l'agriculture, rien ne peut réussir sans une infrastructure de qualité et des moyens de transport performants.

Décisif dans tout développement socioéconomique, le transport œuvre aux gains de compétitivité des pays. Force est toutefois de constater qu'en Tunisie, la chaîne logistique, les transports en premier, est loin d'être optimale.

Le point avec Moez Chakchouk, ministre du Transport et de la Logistique.

WMC : Comment assurer une relance économique alors que nous avons des problèmes structurels dans le secteur du transport ? Je pointe du doigt les ports, notamment celui névralgique de Radès, dont les services ne sont pas encore digitalisés, et avec une STAM (Société tunisienne d'acconage et de manutention) dont la seule « performance » est le nombre insensé des employés.

Moez Chakchouk : Commentons par le port de Radès. Votre constat est véridique, même s'il faut nuancer et relativiser. Tout d'abord, dans ce sombre tableau que vous venez de brosser, il y a tout de même de bonnes opportunités. Je citerais celle du projet Millenium Challenge Corporation (MCC) que nous menons avec nos partenaires américains. Il s'agit d'un don de près de 300 millions de dollars pour financer et construire les quais 8 et 9 du port de Radès.

Je précise que la décision pour la réalisation de ces quais a été prise il y a longtemps, mais nous n'avions pas trouvé les financements nécessaires, et les appels d'offres sont tombés à l'eau à cause, en prime, du contexte

économique et social du pays.

Une partie du montant qui nous a été alloué servira à aménager 20 hectares pour étoffer la zone logistique du port de Radès et à restructurer la STAM.

Nous réfléchissons sérieusement à introduire un partenaire stratégique pour la gestion des ports à conteneurs. Nous avons finalisé les négociations avec MCC ; la réalisation démarrera cette année.

Est-ce à dire que la STAM n'aura plus le monopole de l'acconage ?

La STAM a toujours eu le monopole de la gestion du port de Radès, mais elle souffre de nombreux problèmes, ses

équipements sont vétustes et ne répondent plus aux standards internationaux. Elle a besoin de restructuration.

Nous consacrerons près de 60 millions de dinars à son assainissement - une partie pour la réforme et une autre pour la formation et le renforcement des capacités des personnels. La nouveauté sera l'introduction d'un nouvel opérateur pour gérer les conteneurs et diminuer la pression sur la STAM. Il s'agit d'un groupement public/privé en partenariat avec la STAM de cogestion du terminal à conteneurs.

La partie secteur privé peut être un consortium d'opérateurs ou un partenaire stratégique national





ou international. Nos rapports avec les syndicats sont cordiaux, ce qui facilitera le changement ambitionné.

“ **Le système TOS fera du port de Radès une plateforme développée en services portuaires et logistiques**

Juste pour rappel, à notre arrivée au mois de septembre 2020, la STAM opérait un conteneur par heure, aujourd’hui, c’est une moyenne de 10 conteneurs par heure.

La digitalisation est également en cours. Le process a été entamé du temps du gouvernement Chahed. Le système TOS fera du port de Radès une plateforme déve-

loppée en services portuaires et logistiques et permettra aux clients de connaître l’heure d’arrivée du conteneur et d’effectuer les paiements à distance.

Nous sommes en avance dans sa mise en place, reste que pour être opérationnels, il faut intégrer les douanes, les armateurs et toute la chaîne logistique portuaire. Aujourd’hui, nous pouvons assurer la traçabilité, et si on cherche un conteneur, les différents paramètres inclus dans le système nous donnent avec précision l’heure d’arrivée, l’identité, le lieu de stockage du conteneur, le contenant et le contenu. Ce qui urge aujourd’hui c’est l’intégration totale du système.

Un seul port pour assurer le trafic de et vers la Tunisie reste insuffisant. Les industriels s’en plaignent et les exportateurs considèrent que ceci porte atteinte à la compé-

titivité du site. Avez-vous de solutions ?

Vrai. Le port de Radès supporte un poids qui dépasse ses capacités, les deux quais 8 et 9 permettront de réorganiser le port pour qu’on ait un terminal consacré au trafic des remorques. Le terminal 1 sera destiné aux rouliers (ro-ro). Ce sont des navires utilisés pour transporter des véhicules. Le terminal 2 sera affecté aux conteneurs.

Donc, vous voyez c’est une réorganisation très importante à réaliser et qui a déjà été amorcée. Le dialogue continu avec la douane, les polices et tous les acteurs du port pour le rendre plus performant. Nous sommes convaincus qu’avec toutes les mesures de restructuration, d’investissement, de réorganisation, d’ouverture de la zone logistique de Radès, les 20 hectares qui existent et qui n’ont jamais été exploités convenable-

ment et l'ouverture d'un nouvel accès sur l'autoroute, le port de Radès deviendra plus fluide et les opérations y seront plus rapides.

“ Les opportunités d'investissements et d'extension des ports tunisiens sont intéressantes. Nous sommes déjà sur un dossier de PP pour le port Menzel Bourguiba.

Les temps sont également venus pour investir dans d'autres ports. Le port de Bizerte possède un potentiel énorme, mais manque de terrain. Au port de Bizerte- Menzel Bourguiba, les espaces sont très exiguës mais il y a un potentiel d'extension pour introduire les ro-ro, déplacer les conteneurs, réorganiser les terminaux et créer un quai pour les clinkers, ciment et moderniser les quais pour les produits pétroliers.

Toutes ces opportunités d'investissements et d'extension sont intéressantes, et nous sommes déjà sur un dossier de partenariat public/privé pour la partie du port Menzel Bourguiba.

Le port de Bizerte offre des opportunités énormes et en plus il y a la marina. Donc, nous parlons là de la possibilité d'aménager un très beau port de plaisance. Seul inconvénient : l'insuffisance de la surface nécessaire à l'activité du port. La STIR occupe la majorité des terrains disponibles, donc il faut créer une zone logistique éloignée du port en prenant en compte l'emplacement des chemins de fer implanté d'un seul côté.

Pour nous, le développement des ports, leur exploitation et leur aménagement pourraient réussir et profiter au pays via le partenariat public/privé. Je cite les ports de Zarzis, Sousse et le port d'Enfidha.

Le port d'Enfidha, dont on parle beaucoup depuis plus de 15 ans mais pour nous autres Tunisiens, est une chimère, sera-t-il réalisé un jour ?

La réalisation du port en eaux profondes d'Enfidha souffre de beaucoup de retard, c'est réel, mais nous n'allons pas jusqu'à le désigner par chimère. Aujourd'hui, les opportunités sont là, il y a des constructeurs internationaux qui sont en train de faire les études : des Turcs, des Chinois, des Américains, des Français et d'autres. Ils sont sérieux et réputés pour leur haute expertise dans l'exploitation et la gestion portuaire. Parmi les six

qui ont manifesté leurs intérêts, trois sont sur le terrain pour l'investigation et la collecte des données. Le partenariat se fera via le financement de l'Etat d'une partie des travaux et l'investissement de l'opérateur qui exploitera le port.

“ Le port d'Enfidha associé à l'aéroport offre des opportunités uniques dans notre région

Le port d'Enfidha offre une grande opportunité pour tout investisseur, il est entouré de 2 000 hectares pour l'aménagement d'une zone logistique d'envergure, de dimension méditerranéenne et carrément mondiale. L'opérateur sélectionné ne peut être qu'un géant d'autant plus que le port associé à l'aéroport offre des opportunités uniques dans notre région. Il s'agit d'une immense plateforme aéroportuaire. Il sera le projet phare des prochaines années.

Entretien conduit par Amel Belhadj Ali

TRANSFORMATION DIGITALE

DES GRANDS INTERVIEWS DE
MINISTRES, DE CHEFS D'ENTREPRISES,
DE RESPONSABLES SECTORIELS ET
D'EXPERTS...

**+ INFOGRAPHIES
ET DOCUMENTS**

DÉCOUVRIR



w/m/c

HORS-SÉRIE



+ 200 PAGES



LA TUNISIE
QUI GAGNE



Startup

«Grâce à nos softwares,
la langue n'est plus un handicap»,
assure Ahmed Nouisser d'iCompass

Dix-sept (17) dialectes intégrés dans des applications softwares pour couvrir la zone Moyen-Orient et l'Afrique. L'intelligence artificielle n'est

plus de la science fiction en Tunisie grâce aux fondateurs d'iCompass, Hatem Haddad et Ahmed Nouisser.

La mondialisation a fait son temps et les populations revendiquent leurs spécificités et se recentrent sur leurs identités. Et parce que la langue est un préalable

à l'attribut culturel, un élément important de la construction identitaire et une forme de rapport au monde, les fondateurs d'iCompass, aujourd'hui unique en Afrique, ont choisi d'entrer dans la révolution industrielle 4.0 via les technologies des langues en voix et en texte. Entretien avec Ahmed Nouisser.

WMC : iCompass est l'histoire d'une longue amitié mais c'est aussi la résultante du constat qu'au siècle de la mondialisation, on risque d'être dépassés par les nouvelles technologies qui évoluent à une grande. Pourquoi des softwares dialectes ?

Ahmed Nouisser : L'industrie 4.0 arrive à grands pas et on n'en mesure pas encore l'impact sur

la société tunisienne. Il est aussi important de faire en sorte que la langue natale ne soit pas un handicap alors que les avancées technologiques sont énormes. En Europe, la main-d'œuvre commence à faire défaut (l'Allemagne en est le parfait exemple). J'ai vu, il y a quelques temps, une pub produite par une université canadienne, où un Tunisien invitait en dialecte tunisien des jeunes talents et compétences à rejoindre le Canada et a terminé en scandant l'hymne national. C'est dire les milliers de talents et de compétences qui partent chaque année de notre pays. Cela ne m'attriste pas, la Tunisie est un pays riche en talents et généreux, ses enfants reviendront un jour ou l'autre. Un des axes de l'industrie 4.0, est l'intelligence artificielle, c'est créer un

canal de communication entre l'homme et la machine. En nous y préparant, nous pourrions faire de la Tunisie un site de choix pour les grands donneurs d'ordre européens qui sont en train de déployer l'industrie du futur et qui pourraient délocaliser leurs industries dans notre pays.

Pour nous, il était essentiel de faciliter l'adaptation de notre tissu économique à la nouvelle industrie. Grâce aux applications iCompass, nous pouvons adapter les machines au contexte socio-économique local en intégrant la facilité de la langue. Il est évident que ces machines restent dotées des langues d'origine. Le but de la démarche est d'enlever la barrière de la langue et de permettre à des centaines de jeunes en difficulté à intégrer le



monde du travail.

Donc à la base, iCompass ce sont des softwares de dialectes que vous introduisez dans n'importe quelle machine. N'y a-t-il pas de risques pour qu'il y ait des bugs avec les langues d'origine ?

Absolument pas. Pour info, nous avons tout d'abord traité les langues classiques (français, anglais, espagnol), ensuite nous avons créé l'application dialecte tunisien avec toutes ses expressions. Pour cela, nous avons récolté les datas intégrant toutes les expressions dialectales depuis celles classiques jusqu'à celles utilisées par les jeunes.

Nous avons également étoffé notre équipe en y intégrant des jeunes talents et développé le concept du « Natural langage processing » (le NLP).

Un des axes de l'industrie 4.0 c'est comment faire en sorte qu'à partir d'une masse de données, on puisse automatiser et simuler un comportement humain. C'est comme si vous preniez un cerveau et lui inculquez toutes les informations qu'il doit apprendre. Avant notre arrivée, l'état de l'art avait une base de connaissances de 6 000 phrases annotées en tunisien dialectal, avec iCompass, nous sommes passés à un million de data annotées et à

partir de la, nous passons à un cerveau qui comprend.

Il comprend l'intention, qui comprend le hate speech, et il comprend le contexte. Par exemple : le rouge et ses différentes variations/sens selon la situation et le contexte. Si vous êtes dans un contexte bancaire, c'est que votre compte est déficitaire, s'il s'agit de choisir un objet, c'est la couleur, et ainsi de suite.

Au début, nous pensions que le tissu économique tunisien était peu préparé à ces avancées technologiques, nous avons travaillé sur une proof of concept, soit une démonstration de la faisabilité de notre procédé. La Covid-19 a accéléré le processus.

Et c'est valable aussi dans les industries, dans le e-commerce, dans le tourisme et dans la santé ?

Nous avons créé le ChatBot 3ziza pour le ministère de la Santé. 3ziza c'est du chat brut (talk, conversation). Nous nous sommes rendus compte que 30% des conversations concernaient la Covid-19, 30% concernaient les démarches administratives, et 40% des gens étaient friands de parler avec un robot. Il y en a qui insultaient, d'autres qui lui parlent en tunisien mais en utilisant des lettres latines.

Nous avons procédé à un para-

métrage qui détecte la langue. Si on lui parle en arabe, 3ziza vous répond en arabe, si vous lui parlez en français, elle vous répond en français, si vous lui parlez en bilingue, elle vous répond en français et son interlocuteur lui rétorque parlez-moi arabe ! C'est hilarant l'engouement de nos compatriotes pour ce genre de machine. C'est ludique. Du coup, les Nigériens qui ont entendu parler de « 3ziza » nous ont commandé une « sœur » d'Aziza que nous avons baptisée Amina the Bot. Elle s'exprime dans 4 dialectes dont l'anglais, l'yoruba, l'igbo et couvre une population de 120 millions de transfrontaliers.

Du coup, nous avons décidé de fabriquer des applications pour 17 dialectes dont le tunisien, l'algérien, le marocain et l'égyptien.

Est-ce qu'il y aura des gadgets qui traduiront automatiquement dans sa langue natale à un Tunisien à l'étranger ?

Nous sommes en train de dessiner des produits dans ce sens. Un petit stylo, une petite boîte, des gadgets qui traduisent systématiquement du tunisien à une autre langue et vice et versa. En fait, il n'y a pas de limites pour l'imagination. Nous sommes en 2021 et c'est l'année de la voix à l'international. Nos concurrents sur le territoire africain sont des mastodontes, du Google, Facebook et d'autres.

Mais nous sommes des Africains bien ancrés dans notre continent et nous comptons bien nous y déployer.

Justement j'allais y venir. Comment ?

En 2019, nous sommes arrivés 5 minutes avant l'heure, ce qui est un bon timing, et le marché était en train de bouger. La digitalisation est arrivée à grands pas et l'étape d'après la digitalisation, est l'homme/machine.

La pandémie Covid-19 est enclenchée et tout s'est accéléré et ça a été le déclencheur de la révolution numérique. Nous avons, du coup, réalisé que les 5 minutes en avance nous ont permis d'être prêts à temps.

En 2020, nous avons démarré un processus que nous avions prévu pour l'année 2021. Avec la Covid-19, les lignes de recherches et développement (R&D) ont été chamboulées pour répondre aux demandes du marché.

Nous sommes sollicités par nombre de pays, dont le Maroc, pour développer des applications dans des langues locales. Au Maroc, il y a le rif, le tamazight et le dialecte marocain.

Est-ce que dans cette mouvance, des organisations ou des firmes internationales vous ont sollicités pour

répondre aux besoins des programmes socioéconomiques qu'elles développent en Afrique ?

Effectivement, on commence à nous connaître et à faire appel à nos services. Nous avons un client dans la Big pharma, une grande boîte pharmaceutique et qui a besoin d'un système de consultation à distance grâce auquel on peut parler dans sa langue et poser des questions à la machine à propos du produit. C'est très utile surtout pour ceux et celles vivant dans les régions reculées. Imaginez une femme diabétique qui habite une zone rurale et qui a une crise de diabète à 19h ou 20h, on lui offre d'envoyer via une application WhatsApp, un message de secours et c'est la machine qui lui répond et l'oriente. Ceci permet au moins de gérer les urgences.

Grâce à l'intelligence artificielle, dans une décennie, certains pays pourraient multiplier leurs taux de croissance par 10 car doter les machines d'un pouvoir, leur permettant de communiquer, apprendre et agir pour enrichir les activités humaines, permet de booster le développement économique et peut avoir un effet salvateur sur un pays comme le nôtre.

En ce qui nous concerne, nous continuerons à développer notre produit parce que nous avons confiance en notre pays et en notre jeunesse et leur génie. Ici à Icompass, nous sommes entourés de jeunes vraiment géniaux, c'est revigorant et ça nous donne foi en l'avenir de la Tunisie.

*Entretien conduit par
Amel Belhadj Ali*





Startup

Prévoir les résultats des élections grâce aux algorithmes textuels

La technologie est une route qui mène vers l'absolu. Personne n'y échappe. Elle est omniprésente dans notre quotidien et comprend nos choix. Aujourd'hui l'intelligence artificielle est en train de métamorphoser le politique au niveau de l'organisation institutionnelle de la société et des rapports de force entre différents acteurs sociopolitiques.

Grâce aux algorithmes mis en place, on peut même aller jusqu'à orienter les choix des électeurs et concevoir des discours politiques à la carte.

On peut également identifier les choix des électeurs lors des

élections et leurs orientations politiques. iCompass en a eu la preuve lors des élections présidentielles et législatives de 2019. «Nous avons voulu voir comment le Tunisien se comportait, et nous avons capté tous les nuages des commentaires, nous explique Ahmed Nouisser. Le Tunisien aime écrire et commenter. Il est prolifique».

Les ingénieurs iCompass ont mis en place des sondes, et ont sorti les commentaires. Ils ont pu comprendre 3 mois à l'avance ce qui allait se passer. Ils savaient qu'Ennahdha serait le premier parti mais minoritaire, et que Qalb Tounes le talonnait. Un mois

à l'avance, ils avaient les résultats à quelques sièges près.

En fait, ils ont conçu des algorithmes, soit des modèles mathématiques qui captent les contenus rédactionnels et font sortir des prévisions à 95% correctes.

«A partir du moment où on maîtrise le texte, on peut en faire ce qu'on veut. On peut mesurer la réputation, prévoir les attaques sur le digital et concevoir un système qui va dialoguer, un texte to texte».

Aujourd'hui à iCompass, on travaille sur une autre bataille. Il s'agit de faire en sorte que le texte soit rédigé à partir d'une voix et soit transcrit et lu en dialectal. «C'est-à-dire je parle à une machine qui transcrit directement en dialectal tunisien, par exemple un livre de Tahar Fazaï que je mets en mode play dans une application et le système le lit en tunisien dialectal ».

Le monde de demain nous réserve plus de surprises en rapport avec l'intelligence artificielle. Les relations entre l'être et la machine, le vivant et le robot, joueront un grand rôle dans l'histoire de l'humanité. Aujourd'hui, en modélisant les pensées, on oriente des choix déterminants dans l'avenir des peuples.

A.B.A



Startup

iCompass, les fondateurs

La start-up iCompass est l'histoire d'une longue amitié entre Hatem Haddad et Ahmed Nouisser, compères depuis leur toute jeune enfance. Hatem a fait le tour du monde académique. Il a choisi de suivre une carrière universitaire, il a parcouru quasiment toute l'Europe, l'Asie (Singapour entre autres), et puis s'est posé à Bruxelles.

Ahmed a choisi de faire du business après des études en finances, ingénierie informatique et communication en sciences politiques. Au bout de 20 ans de carrière à l'étranger, son ami et lui décident de créer leur propre projet.

L'idée de la start-up est la résultante d'un constat : l'impos-

sibilité dans les universités ou les centres de recherches européens à communiquer avec les pays du Sud de la Méditerranée et d'Afrique dans leurs propres dialectes. Un effort d'assimilation de ces dialectes que les Européens estiment superflu car, après tout, ceux du Sud ont appris ou la langue française ou la langue anglaise ! iCompass est une réponse à ce dédain. «Nous considérons que notre dialecte tunisien est une langue à part entière, vivante et très vivante même».

Ce dialecte est d'autant plus vital qu'il a été prouvé qu'une masse active formée de centaines de milliers de personnes n'a pas la capacité des langues codées et ne comprend ni le français

ni l'anglais et même pas l'arabe littéraire. «Il fallait les inclure dans l'économie du futur, leur donner les moyens d'apprendre et les intégrer dans l'évolution sociale grâce à un vecteur important : la langue, cet outil communicationnel de choix».

Et c'est en adoptant la logique de faire parler les machines dans la langue dialectale que l'aventure iCompass a commencé. Aujourd'hui grâce aux applications iCompass, des machines peuvent s'exprimer en 17 dialectes africains et en prime le dialecte tunisien.

iCompass est une illustration de plus de la nécessité en tant que mère de l'invention.

Le marché de l'automobile

En Tunisie

UN PARC AUTOMOBILE VIEILLISSANT

UN MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN MUTATION

UNE INDUSTRIE AUTOMOBILE OBJET DE TOUS LES ESPOIRS



1/3 DU PARC À PLUS DE 20 ANS D'ÂGE



POUR UN PLAN NATIONAL DE L'AUTOMOBILE



STRATÉGIE NATIONALE DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



INDUSTRIE DES COMPOSANTS AUTOMOBILE - L'INDUSTRIE DE TOUS LES ESPOIRS



Industrie du Textile Habillement

Face à la crise, le secteur reprend son destin en main

Le Centre du Commerce International (ITC) et la Fédération Tunisienne du Textile et de l'Habillement (FTTH) ont organisé le vendredi 12/03/2021 un atelier de restitution des études d'impact de la crise du Covid-19 sur le secteur textile et habillement ainsi que le plan de relance.

Une fois encore, en l'absence d'un engagement suffisant de l'Etat, le secteur porte son projet et reprend son destin en main.

Le diagnostic de l'impact de la pandémie est basé sur les résultats d'une enquête auprès de 248 entreprises réparties sur 9 régions et 7 filières de

production. L'échantillon couvre les différentes tailles des entreprises (TPE, PME et Grandes entreprises) réparties selon trois régimes (vente sur le marché local, partiellement exportateur et totalement exportateur).

Malgré la crise ..., 87% des entreprises ont réussi à maintenir



leurs activités.

La résilience du secteur démontre la volonté des industriels à garantir la pérennité des entreprises et à préserver les emplois.

Les entreprises du secteur regrettent la faible réactivité du gouvernement face aux défis du secteur, ainsi que son incompréhension de la dynamique du textile et habillement, qui n'a cessé de prouver son intarissable potentiel concurrentiel sur le marché local et international.

En dépit d'un soutien de l'Etat jugé insuffisant et en deçà des attentes de toutes les parties prenantes, ainsi qu'une pression sociale et fiscale très forte, les industriels ont maintenu le cap avec beaucoup d'abnégation et la ferme volonté de poursuivre l'élan réformateur de l'un des secteurs clés de l'économie tunisienne (rappelons à cet effet que le secteur T/H reste le premier employeur et oscille entre la première et la deuxième place au niveau des exportations.

L'étude d'opportunités post Covid-19 a fait dégager des opportunités à saisir pour les entreprises du secteur

Le plan de relance s'appuie principalement sur 5 axes stratégiques, à savoir :

1) Résoudre les problèmes de trésorerie et assurer la survie de

l'entreprise,

2) Renforcer les capacités internes des entreprises,

3) Développer des synergies entre les entreprises du secteur,

4) Renforcer la capacité productive du marché local, et

5) Renforcer l'intégration, la capacité à l'export et l'image de la Tunisie à l'international.

Les professionnels du secteur entendent faire bouger les lignes et retrouver le cercle vertueux de la croissance, avec pour toile de fond, le respect de l'environnement et un engagement sociétal sans faille.

L'étude s'inscrit dans le cadre du projet « GTEX-Tunisie », qui apporte un soutien stratégique et opérationnel au développement et à la redynamisation du secteur T/H, un secteur clé pour l'industrie tunisienne en termes d'exportations et d'emploi. Le Programme Global Textiles et Habillement (GTEX) et le Programme Textiles Pour La Région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENATEX) sont mis en œuvre par le Centre du commerce international (ITC) sur une période de 4 ans. Ils sont cofinancés respectivement par le Gouvernement suisse et le Gouvernement suédois.

Prix de l'essence

Le ministère de l'Industrie, de l'énergie et des mines a annoncé, Mercredi 10 mars 2021, la révision à la hausse des prix de vente au public de certains produits pétroliers.

Il s'agit d'augmenter de 40 millimes le prix de l'essence sans plomb. Ainsi le nouveau prix sera fixé à 1995 millimes/litres au lieu de 1955 millimes/litres, selon un communiqué du ministère.

Le prix du Gasoil ordinaire sera également augmenté de 30 millimes. Ce qui ramène le nouveau prix à 1530 millimes/ litres au lieu de 1500 millimes/ litres.

Pour ce qui est du Gasoil sans soufre, le prix connaîtra une hausse de 35 millimes/ litres. Le nouveau prix sera fixé ainsi à 1720 millimes/litres au lieu de 1685 millimes/ litres.

Les prix des autres produits sont restés inchangés, a précisé le ministère.



Projet Vert

La ligne de financement vert Sunref dispose encore de 35 millions d'euros à déboursier

" J'encourage toutes les entreprises privées qui ont actuellement des idées de projets dans le domaine de l'environnement ou de la maîtrise de l'énergie dont la mise en œuvre n'a pas pu se faire à solliciter l'aide du programme Sunref ", lance Bernard Jamet, expert financier de ce programme.

"La ligne de financement vert Sunref dispose encore d'environ 35 millions d'euros à déboursier avant fin 2022, sous forme de

prêts en euros ou en dinars", a-t-il expliqué lors d'un webinar destiné à présenter cette ligne de crédit auprès des entreprises, vendredi 12 mars 2021.

Lancé en 2020 par l'Agence de Française de Développement (AFD) en partenariat avec l'Agence nationale de la maîtrise de l'énergie (ANME) et l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE), Sunref est composé de trois mécanismes principaux:

- **une ligne de crédit de 60 millions d'euros,**
- **une assistance technique,**
- **un mécanisme de prime à l'investissement (15% du montant du crédit).**

Mis en œuvre sur une période de trois ans, Sunref se propose d'accorder aux entreprises privées tunisiennes dont les PME, des prêts distribués par quatre banques locales dont la BH,



l'UBCI, l'UIB et Amen Bank.

Pour Bernard Jamet, la ligne de financement vert Sunref est un mécanisme de financement qui est " très facile " d'accès, dans la mesure où il n'encombre pas les porteurs de projets de paperasserie administrative inutile.

Il a précisé que ces prêts sont exclusivement réservés aux entreprises de droit tunisien implantées en Tunisie parmi celles qui portent des projets touchant à l'économie d'énergie, l'énergie renouvelable et à la protection de l'environnement.

L'expert a fait savoir que le montant de chaque prêt est plafonné selon la nature du projet, ajoutant que la durée ne peut être inférieure à cinq ans et peut atteindre dix ans, avec une période de grâce allant jusqu'à deux ans.

S'agissant du taux d'intérêt, Bernard Jamet a indiqué que celui-ci dépend de la qualité du dossier présenté, précisant, toutefois, que ce taux reste toujours " sensiblement " inférieur aux taux actuels du marché bancaire tunisien.

Selon Rafik Missaoui, chef d'équipe technique Sunref, ce label finance verte ambitionne de promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et l'environnement.

Il s'agit aussi de renforcer la compétitivité des entreprises tout en réduisant les impacts environnementaux de leurs activités et de développer les capacités techniques des services de l'administration tunisienne en charge de l'énergie et de la protection de l'environnement.



Energie renouvelable

La capacité totale des énergies renouvelables déployées pour la production de l'électricité est estimée à 391 mégawatts (MW) à fin 2019, ce qui représente 6,6% de la capacité globale de production d'électricité en Tunisie, contre 115 MW en 2010 (soit 3,2% de la capacité de la production électrique nationale), selon une note sur les activités de maîtrise de l'énergie (novembre 2020) de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME).

L'énergie éolienne représente 61% de cette capacité (soit 240 MW), alors que l'énergie hydroélectrique offre 16% de la capacité (62 MW). L'ensemble des projets de production d'électricité à partir des énergies renouvelables (plus de 300 MW) ont été réalisés par la STEG.

L'énergie solaire photovoltaïque représente, quant à elle, 23% de la capacité totale (89 MW), réalisée dans le cadre de projets lancés par l'ANME en collaboration avec la STEG, dans le cadre du programme Prosol-Elec.



Carthage Group & Novostar Hotels à Moscou pour promouvoir la destination Tunisie

démarquent par leur dynamisme et leur patriotisme » précise encore Saâdaoui.

Un réseau d'hôtels sur tout le littoral

Novostar Hotels est une chaîne d'établissements hôteliers gérés par Carthage Group et qui compte plusieurs unités exploitées sous ce label à Nabeul-Hammamet (Pyramides, Omar Khayam et Dar Khayam, Bel Azur et Sol Azur ainsi que le Khayam Garden).

A compter du 1er avril et dans une démarche de consolidation dans la perspective d'une reprise de l'activité touristique cette saison, Novostar renforce son implantation sur plusieurs autres zones touristiques avec de nouveaux hôtels en franchise commerciale totale avec désormais une présence à Sousse (hôtel Royal Beach), à Djerba (Novostar Iris Hôtel & Thalasso) et également à Yasmine Hammamet en partenariat avec la chaîne espagnole Vincci (pour l'hôtel Novostar Vincci Marillia, dernier maillon de cette chaîne).

« Nous détenons ainsi une capacité en lits suffisamment importante qui nous permet de proposer à nos partenaires des offres compétitives ajoutées à notre savoir-faire pour la satisfaction de nos clients russes mais également des autres marchés » se félicite de son côté Hassen

A l'occasion de la tenue à Moscou du Salon international du tourisme "MITT Moscow", l'opérateur touristique tunisien Carthage Group et ses filiales ont pris la décision de participer à cette manifestation par un stand.

Carthage Group sera à ce titre le seul opérateur touristique tunisien à participer avec un stand à cet événement qui est maintenu en dépit des circonstances sanitaires. « Nous n'épargnons aucun effort pour relancer le tourisme dans notre pays et porter les couleurs de notre destination »

déclare à ce propos Mohamed Saâdaoui, président-fondateur de Carthage Group.

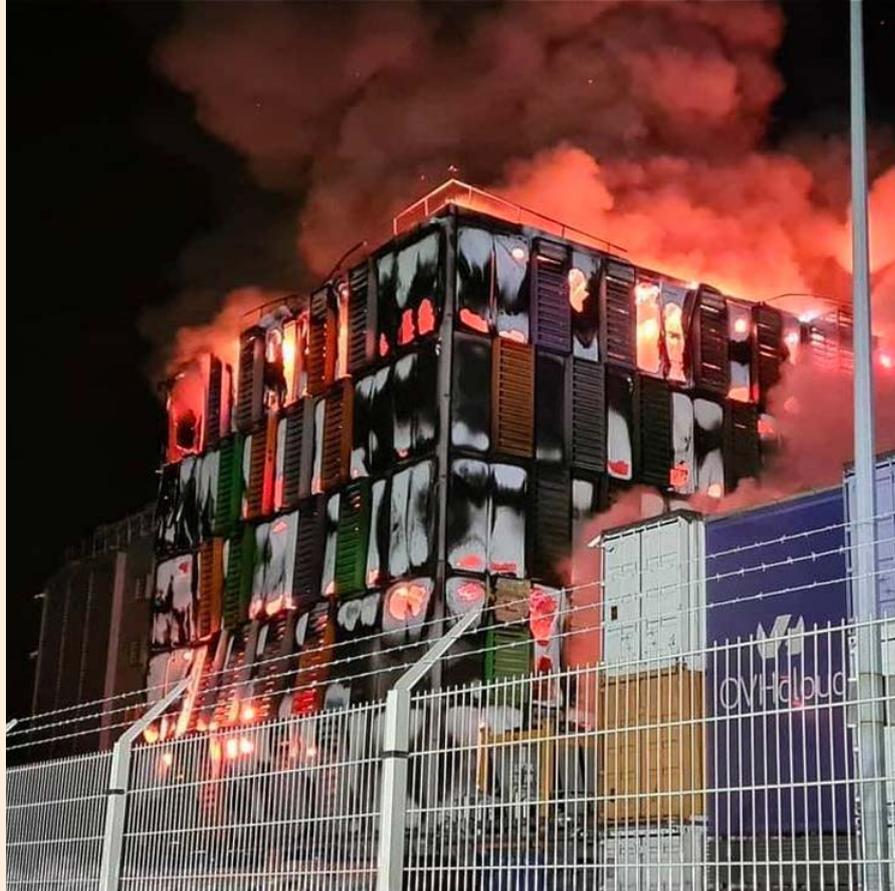
Dans le contexte de crise sanitaire internationale, le maintien du salon MITT Moscow 2021 constitue une lueur d'espoir quant à une reprise des départs touristiques de la Russie vers la Tunisie, un marché qui compte parmi les plus importants ces dernières années « grâce aux efforts conjugués de l'administration du Tourisme tunisien et des tour-opérateurs tunisiens implantés sur ce marché qui se

Ben Amor, directeur Commercial et Marketing de la chaîne, qui insiste sur « le respect total du protocole sanitaire et de son application stricte dans tous les hôtels ».

Carthage Group se compose d'un ensemble d'entreprises, agences de voyages, tour-opérateurs et société de gestion hôtelière que sont Carthage Tourism & MICE, Carthage Travel & Events, Biblio Globus Tunisia, Carthage Travel Tour-Opérateur et Star Tourism & Hotels Management.

Au cours de la dernière saison été, Carthage Group a été le seul opérateur à programmer des charters en provenance de Biélorussie avec des vols vers les aéroports d'Enfidha et de Djerba. Cette année, le marché biélorusse fait également partie des priorités du groupe qui s'apprête à déployer des chaînes charters dès le moins d'avril prochain sur la Tunisie.

« La politique de Carthage Group, c'est d'aller de l'avant, de prendre des risques calculés mais ne pas reculer devant les difficultés en dépit de la crise de Covid-19 » commente de son côté Mohamed Khalil Fejji, directeur des Ventes. « Le potentiel de la Russie et des pays de la zone constituent un réservoir de clientèle qui n'apportera que du positif à notre pays » ajoute-t-il en conclusion.



Incendie DataCenter OVH

Une partie de nos sites impactés

Un important incendie est survenu, mercredi 10 mars tôt le matin, dans un site d'hébergement de serveurs d'OVH à Strasbourg en France.

L'incendie a provoqué d'importants dégâts sur l'ensemble du DataCenter, dont un bâtiment principal (SBG2) qui a complètement été détruit par le feu, et c'est là malheureusement qu'était hébergé le serveur du site webmanagercenter.com.

Très tôt le matin du mercredi 10

mars, l'équipe de notre partenaire ITCANE ont pris les choses en main et ont activé le plan de reprise d'activité, qui a permis, grâce à l'existence de serveurs de sauvegarde hébergés dans d'autres régions, de réactiver dans la journée tous nos sites web touchés.

Nous tenons à nous excuser auprès de nos lecteurs et de tous nos partenaires pour leur compréhension et le soutien qu'ils nous ont manifesté.



Sauver Tunisair !

Les principaux axes du programme de sauvetage de la compagnie aérienne Tunisair, conçu par le ministère du Transport et de la Logistique, ont été au centre d'un conseil ministériel, tenu dans l'après-midi de jeudi 11 mars 2021, sous la présidence du chef du gouvernement, Hichem Mechichi. C'est ce qu'indique un communiqué de la présidence du gouvernement.

Mechichi a rappelé l'importance du transporteur national et son rôle pivot dans l'économie du pays, en particulier dans les domaines de transport et du tourisme, faisant part de la volonté du gouvernement de mobiliser tous les moyens afin d'aider Tunisair à surmonter ses difficultés, et ce dans le cadre d'une approche participative, associant tous les partenaires sociaux sociaux, notamment l'UGTT et l'UTICA.

Cependant, aucun détail n'a été donné sur ce programme, censé sortir la compagnie nationale du marasme dans lequel, elle se trouve depuis plusieurs années.

D'après le ministère du Transport et de la Logistique, un plan de sauvetage pour la compagnie aérienne TUNISAIR, est en cours de préparation, lequel sera prêt au cours du dernier trimestre de l'année 2021.

Jusqu'à 2020, la compagnie aérienne a enregistré des résultats d'exploitation cumulés négatifs de plus de 1,1 milliard de dinars, sachant que son bilan était positif avant l'année 2010, avec des réserves d'environ 500 millions de dinars (MDT).

La situation financière de Tunisair s'est aggravée avec la baisse de sa marge bénéficiaire, en dépit de la prise en charge par l'Etat, en 2014, de ses dettes auprès de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA).

Ces dettes sont importantes et sont réparties en dettes extérieures d'une valeur de 509 MDT en raison de l'achat des avions en 2014 et dettes intérieures d'une valeur de 406 MDT, dont environ 80% de ces dettes sont garanties par l'Etat.

La flotte d'avions en exploitation se compose, actuellement de 9 appareils (avec des problèmes) mais ce nombre d'avions pourrait se limiter à 4 appareils seulement, pendant la saison estivale si des ressources financières ne sont pas mobilisées entre temps.

Au total, la compagnie aérienne dispose d'une flotte de 29 appareils mais seulement, 18 avions peuvent être entretenus et remis en service tandis que le reste de la flotte est hors service.



Transport aérien

Sur une flotte de 29 appareils, Tunisair pourrait se retrouver avec 4 avions cet été

Le ministre du Transport et de la Logistique, Moez Chakchouk, lors d'une séance d'audition organisée par la Commission parlementaire de la réforme administrative, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption et du contrôle de gestion des deniers publics a indiqué que la flotte d'avions en exploitation se compose, actuellement de 9 appareils et que ce nombre d'avions pourra être réduit à 4 appareils pendant la saison estivale si les ressources

financières ne sont pas disponibles.

Et de rappeler que la compagnie aérienne dispose d'une flotte de 29 appareils mais seulement 18 avions peuvent être entretenus et remis en service tandis que le reste de la flotte est hors service.

A titre de comparaison, la flotte de la compagnie privée NouvelleAir est composé de 11 appareils A320, selon les informations publiées sur son site web.



Nomination

Le ministère du Transport et de la Logistique annonce, vendredi 12 mars 2021, la nomination de Khaled Chelly au poste de PDG de la compagnie aérienne Tunisair.

Khaled Chelly est diplômé en comptabilité de l'Institut des hautes études commerciales de Carthage (IHEC) en 1989. Actuellement, il est le représentant de la compagnie aérienne Tunisair au Canada.

Auparavant, il a occupé le poste de président directeur général de l'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA), de directeur général de Tunisair Express, de directeur central financier à Tunisair et de directeur de l'Afrique du Nord à l'Organisation internationale du transport aérien, selon la même source.

Pertes cumulées de Tunisair 1,1 milliard de dinars

Un plan de sauvetage pour la compagnie aérienne TUNISAIR sera élaboré par le ministère du transport et sera prêt au cours du dernier trimestre de l'année 2021, a affirmé le ministre du Transport et de la Logistique, Moez Chakchouk.

Il a ajouté, lors d'une séance d'audition par la commission de la réforme administrative relevant de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) tenue, lundi, que le bilan de Tunisair était positif avant l'année 2010, avec des réserves d'environ 500 millions de dinars (MDT).

La compagnie aérienne a enregistré, jusqu'à 2020, des résultats d'exploitation cumulés négatifs

de plus de 1100 MD.

Le ministre a souligné que la situation financière de Tunisair s'est aggravée avec une baisse de la marge de bénéfice malgré que l'Etat a pris en charge, en 2014, les dettes de la compagnie aérienne auprès de L'Office de l'aviation civile et des aéroports (OACA).

Et de préciser que les dettes de la compagnie aérienne sont importantes et sont réparties en dettes extérieurs d'une valeur de 509 MD en raison de l'achat des avions en 2014 alors que les dettes intérieurs sont d'une valeur de 406 MD, notant que les pays garantissent environ 80% de ces dettes.

Et de rappeler que la compagnie aérienne dispose d'une flotte de 29 appareils mais seulement 18 avions peuvent être entretenus et remis en service tandis que le reste de la flotte est hors service.



Moez Chakchouk veut faire pousser des ailes à Tunisair

Le ministre du Transport et de la Logistique, Moez Chakchouk, a déclaré, lundi 8 mars 2021 que la compagnie aérienne nationale Tunisair ne doit en aucun cas renoncer à sa position sur le marché international malgré l'obsolescence de sa flotte, soulignant l'importance de rationaliser sa rentabilité.

S'exprimant, lors d'une séance d'audition organisée par la commission parlementaire de la réforme administrative, de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption, et du contrôle de gestion des deniers publics, le ministre a fait savoir que le plan

de sauvetage commercial de Tunisair ambitionne de générer des revenus de 673 millions de dinars vers la fin de 2021.

Il a ajouté que la compagnie nationale devrait assurer le transport de près de 1,5 million de passagers en 2021, puisque selon lui, 15 avions ont été réhabilités outre le fait que les efforts seront conjugués afin de reconquérir le marché libyen.

D'autre part, le ministre a indiqué qu'un programme de réhabilitation de 18 appareils d'ici juillet prochain, est actuellement en cours, faisant savoir

que son département a entamé des réunions avec le gouvernement, au cours des dernières semaines, afin d'obtenir un appui supplémentaire. L'objectif étant de sauver la compagnie, en attendant sa restructuration.

Selon lui, le gouvernement veut absolument préserver le groupe Tunisair, et ce, dans le cadre d'une politique de développement de ses différentes sociétés. Le groupe Tunisair compte six entreprises dont la compagnie Tunisair qui est détenue par l'Etat à hauteur de 65%.



Journée internationale de la femme

Leila Farah Mokaddem, une compétence tunisienne à la BAD

Leila Farah Mokaddem, nouvelle directrice générale à la BAD, pour l'Afrique australe, est une compétence tunisienne, pur produit de l'IHEC de Carthage, qui se distingue à l'étranger.

Dans une interview avec l'agence TAP, elle identifie les pistes qui pourraient sortir le pays de sa crise, invite les femmes à avoir davantage confiance en elles et appelle l'Etat tunisien à mieux appuyer

ses compétences à l'étranger.

Pouvez-vous nous parler de vos études, de vos diplômes et de votre cursus professionnel? De votre situation familiale, aussi ?

Je suis titulaire d'un diplôme de hautes études commerciales et d'un troisième cycle en politiques de commerce extérieur. J'ai 33 ans d'expérience professionnelle dont plus de 25, dans des instances internationales. Je suis un pur produit de l'éducation publique nationale, qui a formé plusieurs générations à l'excellence.

Je suis mère de deux jeunes filles qui ont fait leur chemin et j'ai bien veillé à ce qu'elles aient des valeurs comme celles du travail et de l'indépendance financière et économique de la femme.

Quelle est votre mission en tant que directrice générale de la BAD pour l'Afrique australe ?

La Banque africaine de Développement a pour objectif premier, de faire reculer la pauvreté dans les pays africains et de contribuer au développement économique et durable et au progrès social. La vision de la BAD est déclinée autour de cinq priorités, à savoir nourrir l'Afrique, industrialiser l'Afrique, éclairer l'Afrique, intégrer l'Afrique et améliorer la qualité de vie des africains.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, la banque qui est un bailleur de fonds multilatéral, déploie ses moyens financiers pour les consacrer aux investissements publics et privés

dans tous les pays africains. Ma mission consiste à gérer le hub Afrique Australe qui couvre 13 pays.

Concrètement, je pilote les opérations de la Banque dans ces pays, en appuyant le développement économique et social et en accompagnant les réformes de leurs politiques économiques et sectorielles, y compris dans des domaines clés comme ceux relatifs aux énergies renouvelables, aux changements climatiques, à l'industrialisation, à l'agriculture intelligente et à l'emploi des jeunes.

Pour ce faire, je dois veiller à articuler les stratégies de partenariat de la BAD, avec les pays de la région Afrique australe, selon les besoins de chaque pays.

Que préconisez-vous pour sortir la Tunisie de la crise économique dans laquelle elle se débat ?

Sans prétendre avoir la solution miracle, je pense que la Tunisie devra nécessairement et urgentement, adopter les réformes clés qui ont été longuement attendues et trop retardées. Ces réformes devraient aboutir à l'amélioration de la gestion des finances publiques, de manière à stabiliser les indicateurs macroéconomiques et à rendre plus efficaces les politiques sectorielles, en libérant le potentiel des secteurs

clés.

Parmi les réformes indispensables, je citerais la réforme du secteur financier, la numérisation des services, le renforcement du partenariat public-privé (PPP), notamment dans le domaine des infrastructures, afin de donner à l'Etat, une marge suffisante pour les interventions sociales nécessaires et la réforme des établissements publics et des entreprises publiques dont beaucoup ont été des fleurons de l'économie nationale.

Ensuite, je pense qu'il ne faut pas oublier que l'émergence économique de la Tunisie, s'est faite par le secteur privé, lequel est en train de s'essouffler, faute d'incitations et de l'appui nécessaire, qui lui permettraient d'élargir ses horizons, notamment vers le marché africain, qui regorge d'opportunités.

Contrairement à la Tunisie, d'autres pays frères ont saisi l'opportunité que représente le continent. Ils y sont très présents et très agressifs, en matière d'investissement et de partenariat. Il faut libérer le potentiel de notre secteur privé qui est le premier pourvoyeur d'emplois pour les jeunes, en levant tous les obstacles à son développement et en révisant les textes et les codes obsolètes.

Il est aussi, impératif de créer

une plateforme d'échange et de partenariat entre le public et le privé, pour ne pas perdre ce que nous avons déjà gagné durant les décennies précédentes.

Si nous ne voulons pas rater le coche pour la prochaine décennie et pour les jeunes générations, la Tunisie devra nécessairement, réformer son système éducatif.

L'éducation nationale doit retrouver son lustre d'antan et son véritable rôle d'ascenseur social. Et en réformant le système d'éducation nationale, il faut veiller à y introduire les notions de nouveaux métiers, d'innovation, d'intelligence artificielle et à appuyer la recherche et développement dans les domaines innovants.

Vous avez évoqué l'impératif de réformer les politiques sectorielles. Quels sont les secteurs à favoriser en Tunisie pour espérer un développement économique plus soutenu ?

Il y a bien sûr les secteurs traditionnels dans lesquels la Tunisie dispose d'avantages comparatifs (tourisme, industrie, agriculture...), qu'il va falloir redynamiser, en levant les obstacles actuels à leur développement.

Il y a aussi, le secteur des services qui évolue à une vitesse incroyable de par le monde. Pour



rester dans la course, la Tunisie ne doit pas rater la quatrième révolution industrielle et saisir la forte demande sur les services à l'échelle internationale, en donnant à son secteur des services, les moyens et la possibilité d'exporter vers tous les pays du monde et notamment vers l'Afrique qui est un marché très demandeur en la matière.

La Tunisie pourrait être, aussi, compétitive dans les industries agroalimentaires, en focalisant sur les produits très porteurs, tels que les produits bio ou les huiles essentielles, par exemple. Il faut aussi, penser à donner aux produits destinés à l'exportation, toute la valeur ajoutée qui leur permettra un meilleur positionnement sur les marchés extérieurs. Elle pourrait par ailleurs, compter sur les grands secteurs industriels, tels que la mécanique électrique, les industries pharmaceutiques et pourquoi pas l'aéronautique... Je dirais que le pays dispose de

tous les atouts nécessaires pour réussir, à savoir les capacités humaines, les infrastructures, les possibilités qu'offrent les énergies renouvelables, le positionnement géographique. Il faut juste qu'il réussisse à sortir de son immobilisme et à instaurer une dynamique de réformes structurelles pour attirer les investisseurs aussi bien nationaux qu'étrangers.

La diplomatie économique nationale est-elle capable de servir toutes ces ambitions ?

J'ai vécu dans beaucoup de pays notamment en Afrique et je n'ai personnellement jamais vu de délégations d'hommes d'affaires tunisiens arriver dans ces pays, avec une haute représentation de l'Etat. Ce n'est en tout cas pas une démarche fréquente, contrairement à d'autres pays frères dont les délégations économiques sont souvent accompagnées, de responsables

de très haut niveau, qui viennent spécialement discuter avec leurs homologues dans les pays visités, des opportunités de partenariat et d'affaires.

La diplomatie économique ne s'improvise pas, mais s'apprend et se cultive. Il faut prévoir des formations en diplomatie économique pour les responsables dont la charge est de représenter le pays à l'extérieur. Durant mon passage en Egypte en tant que cheffe du Bureau de la BAD, j'ai eu la chance de mobiliser des financements pour ce genre de formation à des responsables égyptiens et africains et je sais que c'est très important.

Que pensez-vous de la place qu'occupent les femmes dans les instances internationales, par lesquelles vous êtes passée ?

Commençons par la Tunisie où la question ne devrait plus se poser en 2021, mais si on se la pose encore, c'est tout simplement parce que les femmes restent sous-représentées dans les hautes fonctions. Quand on regarde le paysage général, on ne voit pas beaucoup de femmes à de hauts niveaux de direction. Si on prend l'exemple du secteur financier, les femmes sont sous-représentées, à presque tous les niveaux, des déposants aux emprunteurs, en passant par les membres des conseils d'ad-

ministration des banques.

Honnêtement, je ne pense pas qu'il s'agit uniquement, d'une question de réticences, mais d'un comportement social qui peine à changer. D'abord, la femme doit prouver doublement ou triplement, sa compétence par rapport à l'homme, pour être remarquée et sélectionnée.

Ensuite, cette même femme pense encore, qu'elle ne peut postuler à une haute fonction que si elle répond à 200% aux critères du poste, alors que pour un poste pareil, un homme postule même s'il ne répond qu'à 40 à 50%, des critères demandés.

Il faut donc, que les femmes aient plus confiance en elles et qu'elles prennent le risque. Je vous assure que le résultat, sera étonnant.

S'agissant des instances internationales, notamment les banques multilatérales comme la BAD, il y a clairement, un parti pris pour l'égalité des genres, en encourageant les femmes à postuler aux postes de haute direction.

Au sein de la BAD, les récentes nominations consacrent la volonté de faire valoir le principe d'égalité des genres, mais ce principe est aussi, en train d'être favorisé dans les autres hautes institutions internationales, à l'instar du FMI ou de l'OMC.. qui

ont à leur tête des femmes et qui nomment de plus en plus de femmes, dans leurs représentations régionales. Et n'en déplaise aux hommes, la différence est bien là en termes de résultats et de prise de décision, qui gagne beaucoup en qualité.

Votre mot de la fin ?

Je dirais que la Tunisie n'encourage pas et n'aide pas ses compétences à l'étranger, à accéder à des postes de haut niveau, dans les grandes institutions, contrairement à d'autres pays frères et amis qui mobilisent toutes leurs forces, pour bien placer leurs ressortissants.

Le pays perd des occasions énormes pour être très bien représenté dans de très grandes institutions, parce que personne n'est là pour appuyer le dossier d'une compétence nationale qui se porte candidate à un haut poste.

Trop souvent, on demande une lettre d'appui et personne n'est là pour l'envoyer, alors qu'on ne devrait même pas demander.

La Tunisie regorge de compétences à l'étranger, je lance un appel pour qu'elle les appuie et les soutienne, car ce sont les meilleurs ambassadeurs du pays à l'étranger.



Une Tunisienne dans le classement Forbes des 100 meilleurs PDG au Moyen-Orient 2021

Comme chaque année, Forbes vient de publier le classement 2021 des 100 premiers dirigeants d'affaires du Moyen-Orient. Parmi on compte 3 femmes, dont une

Tunisienne en la personne de [Jalila Mezni \(SAH\)](#).

Les dirigeants de Forbes en substance que le Moyen-Orient a été le témoin d'une corpora-

tisation à grande échelle dans les entreprises et départements publics, les entreprises familiales et même les régulateurs au cours de l'année 2020. Les grandes organisations publiques ont été

restructurées et sont désormais gérées comme des entreprises, ce qui a amélioré les normes de gouvernance d'entreprise dans la plupart des pays du Moyen-Orient, «... ce qui a à son tour accru le niveau d'autorité et de responsabilité des PDG d'un large éventail d'entreprises de la région ».

Toujours selon le magazine américain, le secteur gouvernemental (public) n'est pas en reste, car lui a subi une consolidation, ayant entraîné un regain d'intérêt pour libérer de la valeur. « Par exemple, ASYAD a rassemblé trois des ports et zones franches d'Oman, entre autres actifs, afin de maximiser les rendements financiers et l'impact économique des investissements logistiques du gouvernement, et ADNOC a répertorié sa branche de distribution et a levé des fonds en se désengageant d'autres actifs tels que les pipelines ».

Et d'ajouter : « Les entreprises familiales, qui sont traditionnellement des entreprises privées opaques, ont accru leur professionnalisme, quelques-unes d'entre elles ayant même opté pour une introduction en bourse... Bien que ces entreprises soient toujours détenues majoritairement par la famille, les inscriptions apportent un niveau plus élevé de responsabilité aux actionnaires minoritaires ainsi qu'une gouvernance d'entreprise améliorée ».

Pour effectuer son classement des "meilleurs PDG", Forbes s'est basé sur plusieurs critères, à savoir :

- la taille de l'entreprise qu'ils dirigent en termes de revenus, d'actifs et d'employés ;
- l'impact du PDG et de l'entreprise sur leur industrie, leur communauté et leur pays ;

- la croissance de l'entreprise et les réalisations du PDG au cours de la dernière année ;
- l'expérience du PDG dans son rôle actuel ainsi que son expérience globale ; les réalisations personnelles du PDG, y compris les mandats d'administrateur et les initiatives sociales ;
- les Honneurs et récompenses des gouvernements et des associations reconnues.

Ceci étant, on se demande comment il ne figure pas plus de PDG d'entreprises tunisiens, même si notre pays ne compte pas d'entreprises de grande taille. C'est d'autant plus curieux qu'il existe beaucoup d'autres entreprises plus grandes que SAH.

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**
Visites

+ de **23 Millions**
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

Devises, Taux, Indicateurs

Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

16/03/2021

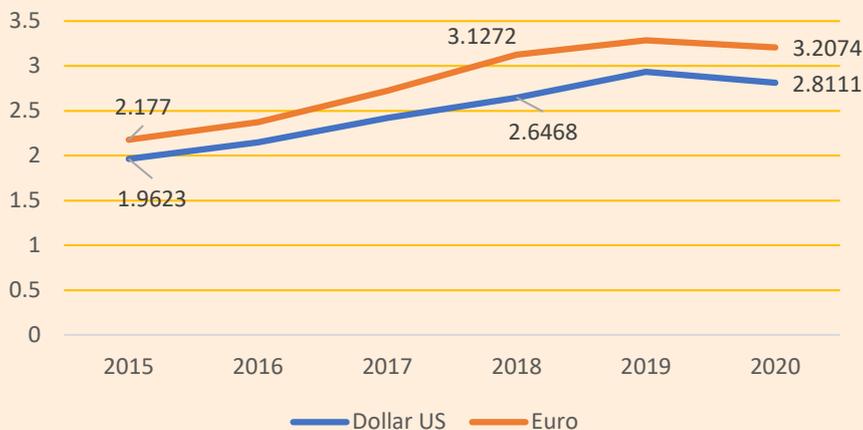
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2063
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,2067
DOLLAR DES USA	USD	1	2,7668
LIVRE STERLING	GBP	1	3,8224
YEN JAPONAIS	JPY	1000	25,2866
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0570
FRANC SUISSE	CHF	10	29,7200
EURO	EUR	1	3,2887
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6119
Yuan Chinois	CNY	1	0,4232

Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,7986	3,3401
6 MOIS	2,8463	3,4036

Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)
2015 - 2020



6,22%

TMM

17/03/2021



6,25%

TID

17/03/2021



6,23%

TMM

Mars 2021



5,00%

TRE

Mars 2021



21,825

Milliard

Avoirs en devise

17/03/2021

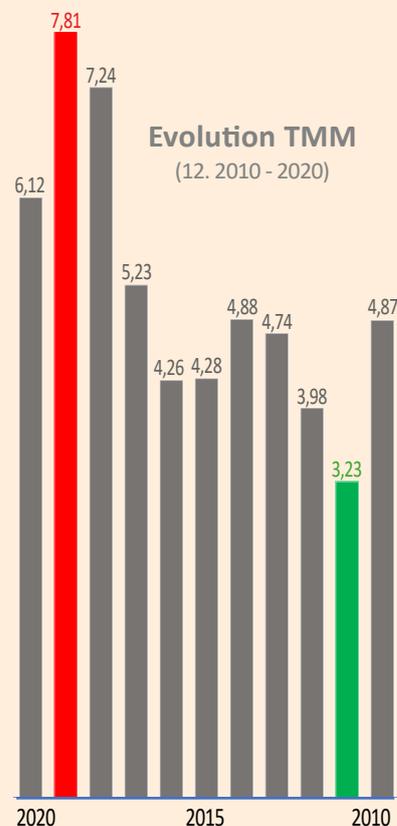


156

Jours

d'importation

17/03/2021





Le marché boursier affiche une tendance haussière

Le marché a affiché une tendance haussière pour la deuxième semaine de suite. L'indice de référence a terminé sur une progression hebdomadaire de 1%, à 6829,98 points, réduisant sa contreperformance annuelle à -0,8%.

Selon l'analyse hebdomadaire de l'intermédiaire en bourse, Tunisie Valeurs, les volumes se sont inscrits à la hausse, comparativement à la semaine du 5 Mars dernier, cumulant une enveloppe de 39,1 millions de dinars (MD), soit une moyenne journalière de 7,8 MD. Notons, à cet effet, la réalisation de trois transactions de bloc sur le titre SFBT, au cours de la séance du jeudi, drainant un flux additionnel de 17,3 MD.

Analyse des valeurs :

La palme des hausses est revenue au titre SIPHAT. Sans faire l'objet de transactions, la valeur s'est envolée de 17%, à 3,880 D.

Rappelons que la société pharmaceutique à capitaux publics n'a pas encore publié ses comptes de l'exercice 2019. Le titre SOTETEL a figuré parmi les plus grands gagnants de la semaine.

Son cours a signé une avancée de 9,7%, à 4,280 D, dans un volume de 263 mille dinars.

Depuis le début de l'année, le spécialiste des réseaux de

télécommunications affiche une contreperformance de -12,3%.

Le titre UADH a accusé la moins bonne performance de la semaine. La valeur a dégringolé de 11,3% à 1,100 D, en mobilisant des capitaux de 386 mille dinars.

Le titre BNA s'est également inscrit en territoire négatif. Dans un flux de 494 mille dinars, l'action a vu son cours reculer de 3,2% à 7,200 D.

Terminant dans le vert (+1,8%) à 20,060 D, le titre SFBT a chapeauté le palmarès des échanges. L'action a monopolisé 50% des volumes de la cote (un flux de 19,4 MD).



CARTHAGE CEMENT

Carthage Cement, un nouveau tournant

Carthage Cement est vraisemblablement tirée d'affaire, a souligné l'intermédiaire en Bourse BNA Capitaux, dans une note d'analyse réservée à la cimenterie, intitulée "Carthage Cement : Renaissance d'un colosse".

La BNA a indiqué que "le colosse industriel du secteur du ciment a réussi, à travers les efforts de son management, sa restructuration financière, en collaboration avec ses créanciers", et ce, dans le cadre d'une "relation gagnant-gagnant entre les actionnaires et les créanciers qui ont réalisé en début de l'exercice 2020 une restructuration des ressources du bilan".

En fait, les créanciers ont souscrit à l'augmentation du capital de Carthage Cement qui a porté le capital de 172,1MD à 343,6 MD.

Ainsi, "les comptes définitifs audités de la société de 2020, affichent un chiffre d'affaires de 253MD quasiment en ligne avec les prévisions annoncées par le management en Décembre 2020, et un bénéfice net de 19,4MD contre 17,6MD prévu soit + 10,2%. L'EBITDA de la société au 31/12/2020 a atteint 100,7MD en croissance de 46,2% par rapport à 2019".

Il est à noter que la société a procédé au courant de 2020,

à une prise de participation à hauteur de 49% dans le capital d'une société Italienne PETROCE M, cliente de Carthage Cement avec un volume d'affaires de 2,2MD, représentant 25% des exportations en 2020.

L'intermédiaire en bourse a rappelé que 5 candidats ont été retenus pour la cession de la participation de l'Etat, dont 3 groupes de renommée mondiale et opérant sur le marché Tunisien. "Tous les candidats retenus ont présenté un plan de développement pour la cimenterie. L'opération sera bouclée d'ici Mars 2021".



La BIAT annonce une opération split sur son action

Le Conseil d'Administration de la Banque Internationale Arabe de Tunisie vient d'annoncer la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour le vendredi 23 avril 2021 à l'effet de:

- Statuer sur la proposition de modifier la valeur nominale de l'action et de la réduire de dix (10) dinars à cinq (5) dinars. Le nombre d'actions BIAT passerait ainsi de 17.850.000 à 35.700.000.

- Approuver la modification corrélative de l'article 7 des statuts concernant le capital social de la banque.

Le Conseil a également annoncé la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra à l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de statuer notamment sur les comptes de l'exercice 2020.



Rapprochement entre Unimed et «East Lane Partners»

Ridha CHARFEDDINE et " Premium Holding SA ", actionnaires de référence de la société UNIMED portent à la connaissance du public que, dans le cadre du projet de rapprochement entre la société et le partenaire financier " East Lane Partners ", une lettre d'intention a été annoncée en date du 5 novembre 2020, et qui prévoyait une période de 4 mois pour la finalisation des travaux de diligence.

La situation sanitaire qui limite les déplacements des équipes et des experts étrangers, dont l'intervention est nécessaire à la finalisation de ces travaux a conduit les parties, d'un commun accord, à proroger cette période d'un mois, renouvelable une fois.

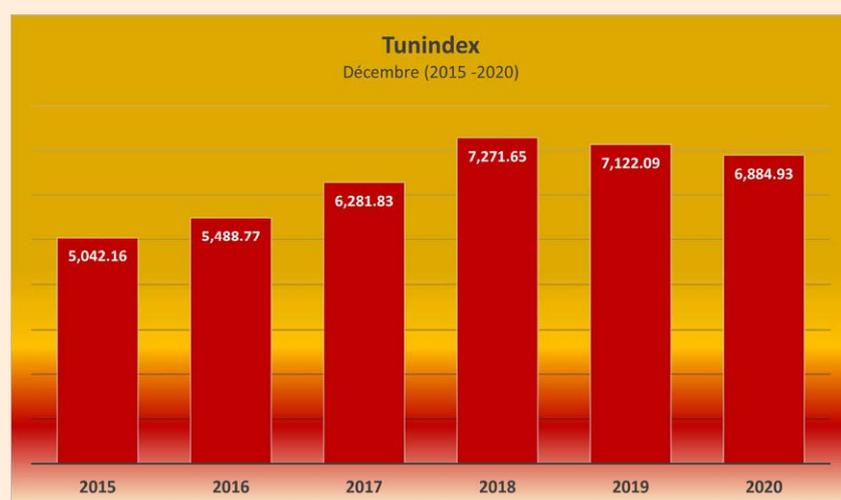
La société et ses actionnaires de référence s'engagent à informer le public, dans les meilleurs délais, de l'issue de la transaction envisagée.



Tunindex**6 829,98**Var. Année **-0,80%**
12/03/2021**Tunindex 20****2 950,88**Var. Année **-0,82%**
12/03/2021Volume semaine **51,485** Million DTCapitalisation **22,553** Milliard DTPER marché **9,4**
(Janvier)

INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
8000	Sociétés Financières	4 018,28	-3,13%
8300	Banques	3 664,14	-3,47%
8500	Assurances	12 249,23	-2,67%
8700	Services Financiers	5 339,19	2,23%
5000	Services aux Consommateurs	2 393,00	-10,26%
5300	Distribution	3 729,20	-10,97%
3000	Biens de Consommations	9 042,43	4,07%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	11 562,72	3,62%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 539,36	6,70%
2000	Industries	1 509,47	2,05%
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	746,79	3,12%
1000	Matériaux de Base	2 921,92	-0,40%



+ FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
SIPHAT	3,880	16,86%
ATL	1,550	10,71%
SOTETEL	4,280	9,74%
SERVICOM	2,120	6,53%
ATTIJARI BANK	28,830	5,99%

+ FORTES BAISES DE LA SEMAINE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
UADH	1,100	-11,29%
GIF FILTER	0,890	-9,18%
CIMENTS DE BIZERTE	1,310	-5,75%
ELECTROSTAR	1,040	-4,58%
BNA	7,200	-3,22%

+ FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
UADH	1,100	-60,29%
GIF FILTER	0,890	-35,04%
CIMENTS DE BIZERTE	1,310	-31,05%
ATTIJARI LEASING	8,760	-21,29%
TUNINVEST SICAR	11,260	-21,26%

+ FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	VOLUME (MDT)	% Volume Total
MIP	0,280	100,00%
AMS	1,230	36,67%
AIR LIQUIDE	100,940	29,66%
LAND OR	8,480	19,94%
STIP	1,100	19,57%

COTATIONS

COTATIONS

			Clôture		12/03/2021	Variation	Variation	Capitalisation (MDT)	
Titres	Nominal	Titres admis	Déc. 2020	Semaine précédente	De la semaine	Hebdo	Année		
SOCIETES FINANCIERES								9 539,433	
BANQUES								7 686,594	
1	Amen Bank	5	26 481 000	21,700	21,520	21,000	-2,42%	-3,23%	556,101
2	ATB	1	100 000 000	2,860	2,900	2,800	-3,45%	-2,10%	280,000
3	BH Bank	5	47 600 000	9,190	8,000	8,200	2,50%	-10,77%	390,320
4	BIAT	10	17 850 000	94,300	92,000	95,000	3,26%	0,74%	1 695,750
5	BNA	5	64 000 000	8,840	7,440	7,200	-3,23%	-18,55%	460,800
6	Banque de Tunisie	1	225 000 000	6,800	6,650	6,620	-0,45%	-2,65%	1 489,500
7	BTE (ADP)	20	1 000 000	7,980	7,270	7,250	-0,28%	-9,15%	7,250
8	STB	5	155 375 000	3,350	2,830	2,990	5,65%	-10,75%	464,571
9	Attijari Bank	5	40 741 997	27,800	27,200	28,830	5,99%	3,71%	1 174,592
10	UBCI	5	20 001 529	20,120	21,200	21,830	2,97%	8,50%	436,633
11	UIB	5	32 560 000	17,140	16,800	16,280	-3,10%	-5,02%	530,077
12	Wifak Bank	5	30 000 000	6,500	6,600	6,700	1,52%	3,08%	201,000
ASSURANCES								1 191,273	
13	ASTREE	5	6 000 000	59,500	59,000	59,000	0,00%	-0,84%	354,000
14	BH Assurances	5	2 660 000	47,500	47,500	47,500	0,00%	0,00%	126,350
15	STAR	10	2 307 693	122,980	118,000	120,000	1,69%	-2,42%	276,923
16	Tunis RE	5	20 000 000	7,790	7,350	7,300	-0,68%	-6,29%	146,000
	Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	55,500	63,860	64,000	0,22%	15,32%	288,000
LEASING								364,588	
17	ATL	1	32 500 000	1,590	1,400	1,550	10,71%	-2,52%	50,375
18	BH Leasing	5	7 000 000	1,330	1,530	1,570	2,61%	18,05%	10,990
19	Best Lease	1	30 000 000	1,800	1,830	1,830	0,00%	1,67%	54,900
20	CIL	5	5 000 000	16,140	16,600	16,800	1,20%	4,09%	84,000
21	Hannibal Lease	5	11 009 320	3,200	3,340	3,330	-0,30%	4,06%	36,661
22	Attijari Leasing	10	2 750 000	11,130	9,030	8,760	-2,99%	-21,29%	24,090
23	Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	10,290	9,570	9,590	0,21%	-6,80%	103,572
SOCIETES D'INVESTISSEMENTS								296,977	
24	PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	46,980	45,580	45,580	0,00%	-2,98%	45,580
25	SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,630	8,590	8,590	0,00%	12,58%	240,520
26	Tuninvest Sicar	1	966 000	14,300	11,260	11,260	0,00%	-21,26%	10,877
INDUSTRIES								12 271,512	
HOLDING								2 452,276	
27	OneTech Holding	1	53 600 000	12,000	11,790	11,900	0,93%	-0,83%	637,840
28	Poulina GH	1	180 003 600	10,390	9,780	10,080	3,07%	-2,98%	1 814,436
AGRO-ALIMENTAIRE								5 961,842	
29	CEREALIS	1	4 888 889	9,200	9,700	9,410	-2,99%	2,28%	46,004
30	Delice Holding	10	54 907 262	14,900	14,600	14,600	0,00%	-2,01%	801,646
31	LAND'OR	1	11 226 376	7,070	8,260	8,480	2,66%	19,94%	95,200
32	SFBT	1	247 500 000	19,010	19,700	20,060	1,83%	5,52%	4 964,850
33	SOPAT	1	37 861 250	1,300	1,380	1,430	3,62%	10,00%	54,142
PHARMACEUTIQUE								381,428	
34	ADWYA	1	21 528 000	4,470	4,610	4,610	0,00%	3,13%	99,244
35	SIPHAT	5	1 800 000	3,840	3,320	3,880	16,87%	1,04%	6,984
36	UNIMED	1	32 000 000	9,750	8,750	8,600	-1,71%	-11,79%	275,200
COMPOSANTS AUTOMOBILE								73,027	
37	ASSAD	1	12 000 000	4,440	4,070	4,160	2,21%	-6,31%	49,920
38	GIF-FILTER	1	10 536 994	1,370	0,980	0,890	-9,18%	-35,04%	9,378
39	STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
40	STIP	1	4 207 824	0,920	1,130	1,100	-2,65%	19,57%	4,629

COTATIONS

			Clôture		12/03/2021				
Titres	Nominal	Titres admis	Décembre 2019	Semaine précédente	De la semaine	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)	
CIMENTIER								758,697	
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	2,030	2,040	0,49%	7,37%	700,995	
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,900	1,390	1,310	-5,76%	-31,05%	57,702	
CHIMIE								422,141	
Air Liquide	25	1 637 504	77,850	101,230	100,940	-0,29%	29,66%	165,290	
ALKIMIA	10	1 947 253	47,800	45,640	45,640	0,00%	-4,52%	88,873	
ICF	10	2 100 000	70,000	76,220	79,990	4,95%	14,27%	167,979	
INDUSTRIES DIVERSES								2 024,834	
AMS	5	6 577 192	0,900	1,190	1,230	3,36%	36,67%	8,090	
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,600	29,600	29,990	1,32%	17,15%	267,211	
MPBS	2	10 334 430	3,840	3,300	3,290	-0,30%	-14,32%	34,000	
New Body Line	1	4 250 400	4,380	4,240	4,240	0,00%	-3,20%	18,022	
Office PLAST	1	11 226 376	2,100	2,010	2,050	1,99%	-2,38%	23,014	
SAH Lilas	1	65 345 762	12,300	13,000	12,990	-0,08%	5,61%	848,841	
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,730	2,620	2,640	0,76%	-3,30%	14,683	
SIAME	1	14 040 000	4,090	4,000	4,190	4,75%	2,44%	58,828	
SANIMED	1,109	12 400 000	1,910	1,960	1,960	0,00%	2,62%	24,304	
SOMOCER	1	40 656 000	1,000	0,980	1,030	5,10%	3,00%	41,876	
SOTEMAIL	1	30 200 000	3,540	3,350	3,350	0,00%	-5,37%	101,170	
SOTUVER	1	33 215 325	6,980	6,900	6,900	0,00%	-1,15%	229,186	
SOTIPIER	1,09	27 941 666	4,600	3,900	3,850	-1,28%	-16,30%	107,575	
SOTRAPIL	5	4 138 200	11,800	12,000	11,970	-0,25%	1,44%	49,534	
TPR	1	50 000 000	4,150	3,950	3,970	0,51%	-4,34%	198,500	
IMMOBILIER								87,949	
SIMPAR	5	1 100 000	33,000	35,500	34,500	-2,82%	4,55%	37,950	
SITS	1	15 600 000	2,360	2,290	2,250	-1,75%	-4,66%	35,100	
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,860	3,040	2,950	-2,96%	3,15%	14,899	
TECHNOLOGIE								109,318	
AETECH	1	2 223 334	0,610	0,500	0,500	0,00%	-18,03%	1,112	
TELNET Holding	1	12 130 800	8,400	8,900	8,920	0,22%	6,19%	108,207	
SERVICES								1 316,431	
DISTRIBUTION AUTOMOBILE								722,084	
ARTES	1	38 250 000	4,100	3,850	3,980	3,38%	-2,93%	152,235	
CITY CARS	1	18 000 000	8,250	8,850	8,900	0,56%	7,88%	160,200	
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,300	12,290	12,300	0,08%	0,00%	369,000	
UADH	1	36 953 847	2,770	1,240	1,100	-11,29%	-60,29%	40,649	
AUTRES SERVICES								95,513	
CELLCOM	1	4 461 532	4,970	4,690	4,690	0,00%	-5,63%	20,925	
ELECTROSTAR	2	10 287 556	1,190	1,090	1,040	-4,59%	-12,61%	10,699	
MIP	1	4 398 937	0,140	0,270	0,280	3,70%	100,00%	1,232	
TUNISAIR	1	106 199 280	0,590	0,600	0,590	-1,67%	0,00%	62,658	
TELECOMMUNICATIONS								134,658	
SERVICOM	1	11 874 000	2,010	1,990	2,120	6,53%	5,47%	25,173	
SOTETEL	5	4 636 800	4,880	3,900	4,280	9,74%	-12,30%	19,846	
Tawasol GH	1	108 000 000	0,700	0,820	0,830	1,22%	18,57%	89,640	
DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION								364,175	
Sotumag	1	13 200 000	3,180	3,090	3,200	3,56%	0,63%	42,240	
Magasin General	1	11 481 250	19,390	18,300	18,300	0,00%	-5,62%	210,107	
Monoprix	2	19 969 372	6,160	5,630	5,600	-0,53%	-9,09%	111,828	
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i>								Total capitalisation boursière	23 127,375



Le ministère du Tourisme déroule le tapis rouge pour la diaspora tunisienne

Une commission de travail chargée de faciliter le retour des Tunisiens à l'étranger vient d'être mise en place. C'est ce qu'annonce le ministère du Tourisme et de l'Artisanat.

Cette commission, dont les membres représenteront tous les ministères et structures concernés, a pour mission d'élaborer une stratégie nationale pour intégrer et associer la diaspora tunisienne au développement du

tourisme national et les inciter à passer leurs vacances en Tunisie, explique le ministère dans un communiqué publié mercredi 10 mars.

Lors d'une séance de travail tenue, mercredi, Habib Ammar et les professionnels du métier ont convenu de mettre au point un programme destiné à promouvoir le tourisme national auprès des tunisiens à l'étranger.

Le nombre des Tunisiens à l'étranger s'élève à 1,3 million personnes, dont la plupart réside en France, Italie, Allemagne, et dans les pays du Golfe, selon les données de l'Office des Tunisiens à l'étranger.

Les transferts des tunisiens établis à l'étranger sont évalués à plus de 4,950 milliards de dinars, chaque année, soit 5% du produit intérieur brut, selon l'Office.



Taux de mortalité

Bien que la croissance du nombre de décès global en 2020 soit restée en ligne avec la tendance des années antérieures, la trajectoire récente de la mortalité a été marquée par une accélération exceptionnelle des décès en fin d'année, particulièrement pour les personnes âgées. «En 2020, la Tunisie a enregistré 75 365 décès toutes causes confondues, soit un accroissement de 5,3% ou 3764 décès de plus qu'en 2019», lit-on dans un rapport de l'Institut national de la statistique.

Selon l'institut, la mortalité aurait été sensiblement impactée par la pandémie de Covid-19 en 2020. Le surcroît de décès sur l'année s'étalant de mars 2020 à février 2021 est estimé à près de 4 850 morts et ne peut être associé aux explications conventionnelles liées à la saisonnalité de la mortalité, explique l'INS.

Les véhicules RS n'auront plus «droit de route» après le 31 mars

Les propriétaires des automobiles et des motos bénéficiant du régime de la Franchise totale accordée au titre du retour définitif des Tunisiens résidents à l'étranger sont appelés à régulariser la situation de leurs véhicules et motos immatriculés dans la série minéralogique tunisienne normale "RS", au plus tard le 31 mars 2021, a annoncé lundi la Direction de la douane tunisienne.

Pour cela, ils sont priés de régler 35% ou 40% du montant des droits et taxes dus, en fonction de la cylindrée et du type du carburant, a précisé la douane dans un communiqué, soulignant que cette mesure intervient suite à la publication dans le journal officiel de la République Tunisienne (JORT) du décret gouvernemental n°142 du 1 mars.

Les véhicules automobiles et les motos dont la situation

douanière est régularisée, sont immatriculés dans la série minéralogique tunisienne normale correspondante avec levée de la réserve d'incessibilité.

Pour régularisation leurs situations, les propriétaires des automobiles et des motos peuvent déposer leurs dossiers auprès des bureaux régionaux de la douane ou des guichets uniques, a ajouté la même source, précisant que la procuration est autorisée. Pour cela, la procuration doit être signée et légalisée auprès d'une municipalité ou d'un consulat tunisien à l'étranger.

La douane rappelle que les documents nécessaires à la régularisation sont :

- Une carte d'identité nationale du propriétaire de l'automobile ou du motorcycle (ou une copie de la CIN si le propriétaire a choisi de faire une procuration)

- L'originale de la carte grise du véhicule ou du motorcycle
- L'originale de la visite technique
- Timbre fiscal de 5 dinars
- L'original de la procuration.



Tunisie - Libye

Aller au-delà des cadres juridiques

Le ministre de l'Agriculture, des Ressources hydrauliques et de la Pêche par intérim, Mohamed Fadhel Kraiem, a appelé à la création d'entreprises mixtes tuniso-libyennes dans le secteur de l'agroalimentaire et à établir une base d'informations mettant en évidence les caractéristiques des produits agricoles de chaque pays et les possibilités de les promouvoir dans les deux pays.

Il a recommandé lors de sa

participation à un atelier sur "la sécurité alimentaire tunisienne et libyenne et le renforcement des opportunités de partenariat dans le secteur agricole, de la pêche et de l'élevage" organisé dans le cadre du Forum économique tuniso-libyen (11 mars 2021 à Sfax), à former un groupe de travail pour élaborer une proposition globale visant la création d'une société de services agricoles et à se pencher sur la mise en place

de ses bases outre l'étude de la faisabilité économique, en identifiant le capital et les parties qui pourraient y contribuer des deux côtés.

Selon Kraiem, la prochaine étape de la coopération tuniso-libyenne nécessite, en plus d'activer et de revoir les cadres juridiques, projets et programmes existants, ainsi que les accords et protocoles bilatéraux, de renforcer la coopération et les relations de



partenariat et d'échanger des expériences et expertises dans des domaines agricoles d'intérêt commun, tels que la production végétale, l'élevage, les forêts, les pâturages, les ressources hydrauliques et la vulgarisation et la formation agricole.

Le ministre de l'Agriculture a aussi appelé au renforcement de la coordination et de la concertation entre la Tunisie et la Libye, l'échange d'expertises et d'expériences, le partenariat avec les organisations professionnelles et tirer profit de leurs expériences, l'intensification de l'organisation d'événements conjoints pour présenter les avantages et les opportunités d'investissement disponibles, ainsi que relier les institutions en charge de l'investissement agricole pour encourager et encadrer les investisseurs des deux pays.

Le volume des échanges entre la Tunisie et la Libye est passé de 3,5 milliards de dinars en 2010 à moins d'un milliard de dinars

actuellement. Les exportations tunisiennes de produits agricoles et alimentaires vers la Libye ont diminué fin avril 2020 de 17,5%, selon les données de l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI).

La valeur des exportations des produits de la mer vers la Libye a diminué de 3,6 millions de dinars par rapport à l'année 2019 (82,1%) et les légumes de 17,2%, avec une valeur de 1,2 million de dinars.

En revanche, les exportations des fruits (agrumes) de la Tunisie ont augmenté de 167,5 pour cent, soit environ 2,6 millions de dinars, sachant que les fruits, les légumes et les produits de la pêche représentent 6,5% du total des exportations agricoles vers la Libye et que les pêches sont les principaux fruits importés par le marché libyen...

La campagne d'exportation de ce produit a commencé en mai 2020.



Reconstruire la Libye

Le directeur général de l'Instance chargée de la réalisation des projets d'habitat et des équipements collectifs en Libye, Ahmed Mehdi Bouderbala, a fait savoir qu'il a été convenu avec le ministre tunisien de l'Équipement d'organiser, prochainement, une visite de travail à Tripoli.

Participant à la 3ème édition du Forum économique tuniso-libyen, organisé à Sfax les 11 et 12 mars 2021 par TABC, Bouderbala a ajouté que cette visite permettra aux responsables de deux pays d'avancer dans la concrétisation des accords conclus lors de ce Forum économique.

De son côté, Said El Kasbi, conseiller de la société libyenne d'investissement «LAICO», invite les sociétés publiques et privées tunisiennes à présenter leurs candidatures pour participer aux projets de reconstruction à Tripoli et dans d'autres villes libyennes.

César 2021

Sami Bouajila sacré meilleur acteur

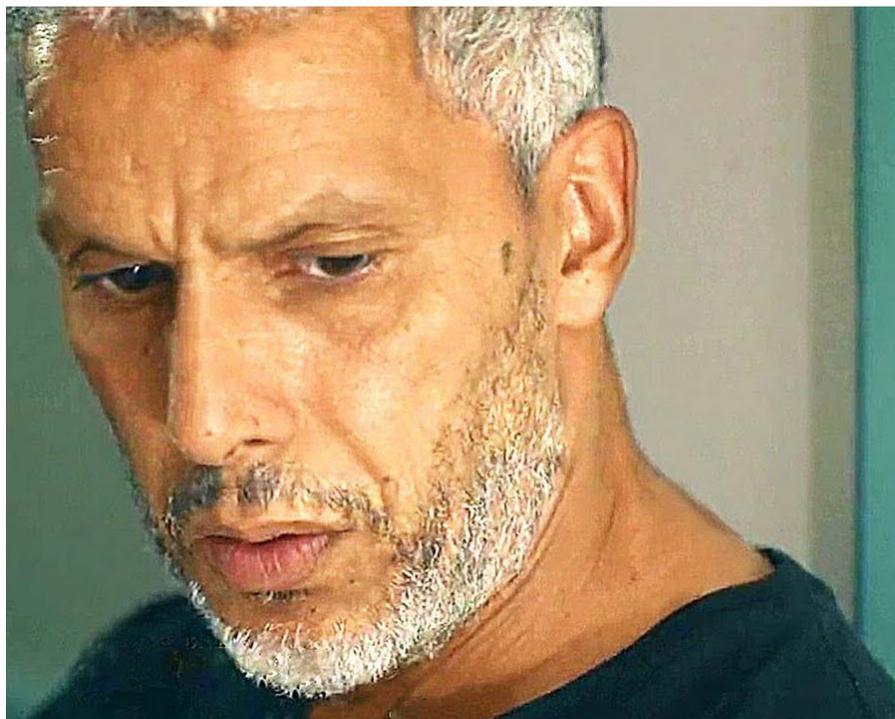
L'acteur Sami Bouajila a remporté le César du meilleur acteur aux César 2021 pour son rôle (Farès) dans " Un Fils ", coproduction tuniso-française réalisée par Mehdi Barsaoui.

Ce prestigieux prix cinématographique est décerné par l'Académie des César qui récompense les meilleures œuvres du Cinéma Français. Sami Bouajila succède ainsi au franco-marocain Roschdy Zem primé en 2020.

Le César du meilleur acteur est le second César pour l'acteur tuniso-français après avoir été primé, en 2008, du César du meilleur second rôle (Mehdi) dans " Les Témoins ", film dramatique français réalisé par André Téchiné (2007).

Le palmarès complet des César 2021 a été dévoilé, le vendredi soir 12 mars, à l'Olympia à Paris. Pour cette 46ème édition cérémonie des César, l'Académie a attribué sa plus haute récompense à " Adieu les Cons " d'Albert Dupontel, lauréat du meilleur film et 6 autres César.

Pour son rôle dans le même film

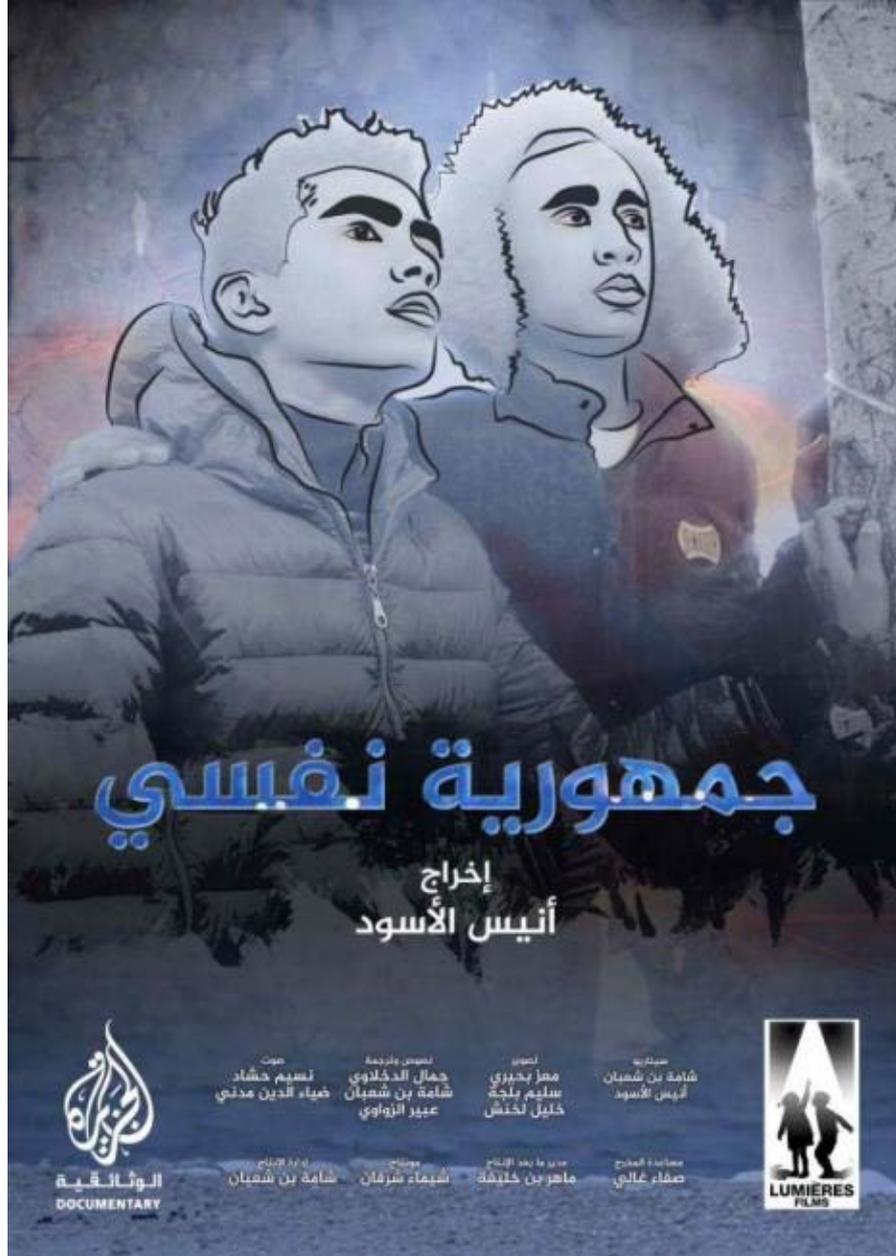


(Un fils), Sami Bouajila a récemment remporté le Lumière du meilleur acteur de la 26e édition des Lumières de la presse internationale, l'équivalent français des prestigieuses récompenses américaines "Golden Globes".

" Un fils " est un long métrage de 96' dont le tournage a eu lieu à Tataouine dans le Sud Tunisien. Il est coproduit par Cinétéléfilms (Tunisie) et Dolce Vita Films (France). Depuis sa distinction à Venise où il eu le prix de la meilleure interprétation masculine,

décerné à Sami Bouajila, le film ne cesse de cumuler les nominations et les distinctions.

Le spectateur découvre un récit sur la Tunisie dans un film qui surfe sur les vagues de la révolution et les dégâts du renversement du régime en Libye. Une fiction qui revient sur un chapitre important d'une partie du monde au cœur de la tourmente, une Afrique en proie à la corruption, au trafic humain et à la notion perdue d'humanité.



Synopsis: Le film retrace l'histoire de deux enfants-adolescents de 13 et 16 ans, habitant dans quartier populaire de Tunis, et issus d'une famille sous l'emprise de la galère prise dans le borbier des tentions politiques, de la crise économique et de la tourmente sociale. Ecole publique spoliée, corruption ambiante, familles aux ailes brisées... Les deux garçons n'ont aucun rêve, sinon celui de quitter le pays car chacun est " sa propre République "

" Lumières Films" est une société de production indépendante créée en 2013 par de jeunes cinéastes notamment Anis Lassoued qui se sont lancés dans l'aventure de la production forts de leur expérience, d'un sens de l'originalité, de l'audace et de l'ambition de la créativité dans le choix des projets de films.

Lumières Films vise précisément à aider les réalisateurs au développement de projets de films documentaires ou de fiction qui portent une vision créatrice, et à privilégier des nouvelles méthodes de production et de coproduction de films à petit-budget pensés dans l'urgence du créateur et du moment qui s'inscrivent dans le pari du " faire rêver ".

«Je suis ma propre République», sortie du film documentaire d'Anis Lassoued

La société de production Lumières films vient d'annoncer, dans un communiqué de presse, la sortie officielle du film documentaire "Je suis

ma propre république" d'Anis Lassoued (52 min) d'après un scénario de Chema Ben Chaabene et Anis Lassoued (TUNISIE, 2021).



« Alice » la Tunisienne au Théâtre de l'Opéra

Dans des décors féériques en 3D, Alice et son compagnon le lapin blanc, toujours en retard, ont fait irruption devant un public majoritairement enfantin venu assister à l'avant première de la comédie musicale " Alice ", ce samedi soir du 13 mars 2021, au Théâtre de l'Opéra, à la Cité de la Culture.

Cette adaptation tunisienne de l'œuvre du romancier britannique Lewis Carroll, est une coproduction du Théâtre de l'Opéra avec Bedaa Production, conçue, composée et écrite par Oussama Mhidi. L'arrangement

et l'orchestration philharmonique ont été interprétés par l'Orchestre Symphonique tunisien (OST), placé sous la baguette du maestro Mohamed Bouslama.

Les décors, les costumes et les tableaux de cirque ont été les éléments remarquables de ce spectacle réalisé d'après une mise en scène de Houssein Sahli et Oussama Mhidi.

Plus de 72 artistes chanteurs, musiciens, comédiens, danseurs et circassiens se sont présentés sur scène pour un voyage inoubliable avec l'éternelle petite

Alice. Magnificence et fantaisie riment avec un monde féérique qui a été adapté à la réalité et au contexte tunisiens.

Cette adaptation du conte universel "Alice au Pays des merveilles" en dialectal tunisien revisite un chef-d'œuvre de la Littérature mondiale. Le voyage était fabuleux dans l'univers onirique d'Alice et ses compagnons imaginaires ; le lapin, le chapelier fou, la reine blanche, la reine de cœur, le chat, le vizir, les jumeaux.

Sur une trame burlesque et pleine

d'humour, le spectacle offrait à voir des performances aériennes, un univers de 3D animé et différents styles musicaux, du symphonique à l'ethnique, du moderne à l'oriental, du jazz au populaire.

Ce qui fait l'originalité de ce nouveau spectacle est la mise en scène à travers des décors multicolores inspiré de l'univers d'Alice et l'Orchestre placé en contrebass du plateau, sous la scène, un aménagement qui correspond aux exigences universellement adoptées dans les grandes comédies musicales et autres spectacles.

L'univers circassien a dominé cette adaptation théâtrale musicale, à travers des tableaux de cirque vertigineux entre acrobaties et jonglages, ce qui a constitué une valeur additionnelle

au niveau scénique.

Du côté de l'Orchestre, l'harmonie était au rendez-vous entre l'interprétation sonore des musiques choisies et la scène du spectacle avec ses comédiens, circassiens et chanteurs dans des performances assez distinguées.

Les concepteurs de ce projet revisitent un grand classique de la littérature baroque datant de 1865 qui est souvent adapté dans différentes formes artistiques. "Alice au Pays des merveilles" a fait l'objet de plusieurs adaptations; musique, Opéra, littérature, cinéma, radio, télévision, BD, jeux vidéo et autres.

Pour ceux qui sont habitués à voir " Alice " dans les multiples adaptations universelles, notamment en BD ou au cinéma, le choix du

dialectal tunisien pourrait s'avérer peu attrayant. Alice la Tunisienne se trouve à cheval entre le pays des merveilles imaginé par Lewis Carroll et le cadre très local adopté dans cette comédie musicale, un choix artistique unique qui diffère de toute autre adaptation de l'œuvre originale.

Le duo Houssein Sahli et Oussama Mhidi sont à leur première collaboration dans cette comédie qui constitue pour eux une aventure réussie fruit d'un projet né il y a quatre ans et dont les prémices remontent à l'année dernière. Vers la fin du spectacle, ils ont salué les efforts de tous les intervenants dans la réalisation de cette comédie qui a été rendue possible grâce à une équipe artistique et technique bien soudée.





Vacances à Tozeur

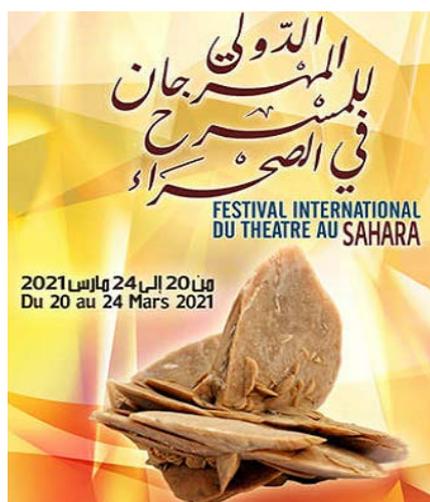
Le taux d'occupation des unités hôtelières dans le gouvernorat de Tozeur est estimé à 50% durant la période des vacances de printemps, a indiqué le commissaire régional au tourisme à Tozeur, Yasser Souf.

Dans une déclaration à l'Agence TAP, il a affirmé que toutes les mesures ont été prises pour assurer le respect du protocole sanitaire mis en place par le ministère du tourisme en concertation avec le comité scientifique de lutte contre le coronavirus.

La même source a rappelé que des mesures de soutien ont été décidées au profit des entreprises du secteur touristique au cours de l'année 2020 dont en particulier le report du paiement des taxes et l'échelonnement des dettes.

Ce festival est parmi les multiples projets culturels et artistiques dans le pays qui aident à démocratiser la culture, notamment auprès des populations des zones intérieures et à promouvoir le tourisme culturel.

Festival international du théâtre au Sahara



La première édition du Festival international du théâtre au Sahara est prévue du 20 au 24 mars 2021, au cœur du Sahara, dans le village de Sabria du gouvernorat de Kebili.

Lors d'un point de presse tenu, vendredi, à Tunis, les organisateurs ont dévoilé le line-up de cette édition inaugurale du festival organisée avec le soutien du programme "Tfanen, Tunisie Créative" et plusieurs autres partenaires des secteurs public et privé.

Plus de 22 spectacles sont au menu avec une programmation variée entre théâtre, conte, chorégraphie et arts de la

marionnette.

Les troupes participantes sont issues des Centres des arts dramatiques et scéniques de plusieurs gouvernorats: Kébili, Tataouine, Médenine, Tozeur, Gafsa et Gabès. Des spectacles réalisés par des membres d'associations actives dans le théâtre sont également au menu.

Hafedh Khalifa, président du festival, a souligné que la création de cette manifestation dans le Sahara est inspirée son projet " l'épopée verte " dont il est le réalisateur. "L'épopée verte" sera présenté à l'ouverture. Sa dernière présentation remonte à l'année 2019, sur le lieu où se déroulera le festival.

Un spectacle italien intitulé "Le Grand Voyage" est prévu pour la seconde journée.

La création du festival international du théâtre au Sahara a pour objectif de présenter des pièces du théâtre dans un cadre naturel et où les dunes serviront de sièges pour les spectateurs.



OPPO Reno5

L'histoire d'un design époustouflant

Quand on choisit un téléphone portable pour la première fois, ce qui nous attire immédiatement ce n'est pas la performance de sa batterie, ni l'expérience fluide de son utilisation, ni les capacités incroyables de sa caméra. Ce qui crée la plus forte des premières impressions est son design. La couleur, la forme, l'apparence et la sensation sont les éléments les plus cruciaux qui attirent, en quelques secondes, le consommateur envers un produit. Le design devient ainsi un des facteurs les plus importants pour une marque afin de démontrer son style et sa personnalité aux clients et de créer une connexion durable avec eux.

En continuant d'introduire des innovations technologiques de pointe dans ses produits, OPPO a également incorporé des concepts esthétiques de haute qualité dans la conception des produits. S'inspirant de l'héritage de la complète intégration de la mode avec la technologie qui caractérise la série Reno, OPPO offre à la nouvelle génération Reno5 un charme encore plus fascinant et brillant d'assurance. Un charme qui va intégrer Reno5 dans l'expression de l'attitude quotidienne de chaque jeune utilisateur dans le monde. OPPO souhaite que Reno5 devienne le compagnon le plus intime de ses utilisateurs - ceux qui sont imaginatifs et enthousiastes,

débordant de joie de vivre, par sa forme, sa couleur et son style.

Fin, pratique et maniable

Ce qui est commun dans tous les smartphones de la série Reno et la large gamme de produits OPPO, c'est leur minceur, légèreté et maniabilité. Reno5 est le bon témoin. Malgré que le téléphone soit équipé d'une charge Flash 50W et d'une batterie plus large de 4310mAh, la taille et le poids de Reno5 sont maintenus au minimum. L'épaisseur générale a été condensée à seulement 7.7mm (le modèle en Fantasy Silver est d'à peine 7.8mm à cause de l'effet de couleur ajouté) alors que le poids total du téléphone est de seulement 171g.

Une apparence séduisante et une performance puissante

La technologie intégrée du Reno5 offre non seulement une superbe expérience d'utilisateur, mais contribue également à la conception compacte du téléphone lui-même. L'écran AMOLED 6.4 pouces offre une expérience visuelle encore plus épanouissante en prenant en charge un taux de rafraîchissement de 90 Hz et un taux d'échantillonnage tactile de 180 Hz, rendant chaque interaction vive et fluide. De plus, l'affichage est vraiment bord à bord, avec un rapport écran/corps de 91.7 %.

KIOSQUE

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°3 Nouvelle formule - 04 Mai 2020



Abdelkrim Hizaoui

Quelle gouvernance post-coronavirus pour le secteur de la presse ?

A LA UNE Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi	ENQUÊTES Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises	ACTUALITÉ BCT: Comment sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?	SECTEURS Les exportations agricoles et alimentaires en baisse
---	---	---	---

LeMag n°03

- «Le gouvernement a une peur bleue des mouvements sociaux» Abir Moussi
- Le maintien du confinement au-delà d'avril aura des conséquences catastrophiques sur les entreprises
- BCT: Sauver des entreprises et relancer l'économie, mais comment?
- Les exportations agricoles et alimentaires en baisse

WEBMANAGERCENTER
Le mag

Hebdomadaire n°13 du 25 Août 2020 - 1 Dinars



Asma GMATI

Le bonheur est dans le pré

TRIBUNE L'opinion de Asma GMATI: Il faut sauver la Tunisie	A LA UNE Tunis: Un nouveau quinquennat de perdu ?	DRIT DES AFFAIRES Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur	TRE Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger
--	---	--	--

LeMag n°15

- Asma GMATI : Le bonheur est dans le pré
- Il faut sauver la Tunisie
- Un nouveau quinquennat de perdu ?
- Le nouveau régime de l'Auto-Entrepreneur
- Nouvelles mesures au profit des Tunisiens Résidents à l'étranger

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°6 Nouvelle formule - 23 Mai 2020



Habib Karaoui

Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise

A LA UNE Branche: 8 milliards de dinars de pertes	INTERVIEW Coronavirus: Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratégique, décideur et bienveillant	ACTUALITÉS Le projet de l'identifiant unique est une étape importante	SECTEURS Des cliniques privées au bord de la faillite
---	---	---	---

LeMag n°06

- Il y a une mauvaise évaluation de l'ampleur de la crise
- Tourisme : 6 milliards de dinars de pertes
- Crise Covid-19 : Nous avons besoin d'un Etat intelligent, stratégique, décideur et bienveillant
- Le projet de l'identifiant unique est une étape importante
- Des cliniques privées au bord de la faillite

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°4 Nouvelle formule - 11 Mai 2020

Crise du Covid-19

Le temps des réformes !



Belkhalil 2011

A LA UNE Les contraintes et scénarios de sortie de crise	A LA UNE La crise du COVID-19 déclenche-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?	FOCUS Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées	MARCHÉ FINANCIER Baisse des investissements étrangers
--	---	--	---

LeMag n°04

- Dette Tunisienne: Contraintes et scénarios de sortie de crise Covid-19
- Le mécanisme de garantie des crédits destinés aux entreprises sinistrées
- La crise du COVID-19 déclenche-t-elle la consolidation tant attendue du système bancaire tunisien?
- Baisse des investissements étrangers

WEBMANAGERCENTER
Le mag

Hebdomadaire n°14 du 23 Août 2020 - 1 Dinars

Tunisie

Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?



Belkhalil 2011

OPINION Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance	A LA UNE Gouvernement: Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives	ENTREPRISES & SECTEURS une situation grave qui nécessite d'agir	TRE Compétences tunisiennes dans le monde: Dr Cyrine Belkhdja en Suisse
--	--	---	---

LeMag n°14

- Qu'avons-nous fait au Bon Dieu ?
- Le pire bilan économique et social depuis l'indépendance
- Gouvernance : Des scandales, mais aussi de bonnes initiatives
- Phosphates, une situation grave qui nécessite d'agir
- Compétences tunisiennes dans le monde : Dr Cyrine Belkhdja en Suisse

WEBMANAGERCENTER
Hebdo

n°5 Nouvelle formule - 19 Mai 2020



Mahmoud Ben Romdhane

La Tunisie connaîtra la plus grande récession de son histoire

A LA UNE BTP: «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»	ACTUALITÉS Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique	SECTEURS Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?	CULTURE Télévision: N'était-ce pas mieux avant ?
---	---	---	--

LeMag n°05

- BTP : «Nous appelons l'Etat à assurer son rôle d'investisseur locomotive»
- Un appui financier de 500 MDT au secteur touristique
- Coronavirus : Sauver le secteur des textiles tunisiens par les masques ?
- Télévision : N'était-ce pas mieux avant ?



LeMag n°19

- TU KONE KELKUN KI KONE KELKUN ?
- Crowdfunding : Tout sur les règles d'exercice de cette activité
- Sami Jallouli : L'industrie tunisienne subit une campagne de massacre sans précédent
- Endettement excessif des personnes physiques
- La solitude de la douleur



LeMag n°31

- Six hommes et la crise financière
- Bureaux de change 1,1 milliard de dinars collecté
- La transformation digitale du secteur bancaire
- Intelligence Artificielle Instadeep s'allie à BioNTech
- «Le disqualifié» de Hamza Ouni



LeMag n°30

- Agriculture: Des pépins et des solutions
- Habib Karaouli: Que chacun assume ses responsabilités!
- Notation L'avertissement de Fitch Rating
- Cuir et chaussure, un secteur à bout de souffle
- Investissements de la diaspora



LeMag n°17

- Économie tunisienne : Le diagnostic de Marouane El Abassi
- L'avenir politique incertain de la Tunisie
- Mohamed Salah : FRAD : Finie l'embauche directe
- Fonds de garantie des dépôts bancaires, c'est parti
- Raouf ENNAJI en son exil canadien



LeMag n°28

- Fayçal Derbal: Si nous n'osons pas les réformes, c'est le Club de Paris qui nous attend
- Les obstacles au développement des énergies vertes en Tunisie
- Start-up Act: Une start-up tunisienne développe une main bionique destinée à l'Afrique
- Hayyou Raqs



LeMag n°29

- Habib Karaouli: Il faut éviter de casser le thermomètre Banque centrale
- L'environnement des affaires en Tunisie est alarmant
- La crise de la Covid-19 pèsera sur le bilan des banques
- Les start-up tunisiennes Ahkili et Ahmini, 1er prix du Grand Prix et Prix Féminin International
- La Tunisie Qui gagne

TRANSFORMATION DIGITALE

L'effet accélérateur du COVID-19

